

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025 / 2030

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT COMMUNAL  
DE MUSIQUE, DE DANSE ET D'ART DRAMATIQUE DE LA VILLE D'ORANGE



# TABLE DES MATIÈRES

<b>1.</b>	<b>PRÉAMBULE</b>	<b>P.1</b>
<b>2.</b>	<b>LE CONTEXTE</b>	<b>P.3</b>
<b>3.</b>	<b>RAPPEL DES TEXTES CADRES</b>	<b>P.6</b>
<b>4.</b>	<b>ÉTAT DES LIEUX PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015/2022</b>	<b>P.9</b>
<b>5.</b>	<b>DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025/2029</b>	<b>P.10</b>
<b>6.</b>	<b>L'OFFRE PÉDAGOGIQUE</b>	<b>P.12</b>
	6.1 Le handicap	P.12
	6.1.1 Développer l'accueil des personnes en situation de handicap	P.12
	6.1.2 Adapter le projet aux objectifs et besoins de l'élève : bien orienter	P.13
	6.1.3 Accueillir tous les âges et s'adapter à chacun	P.13
	6.2 Les parcours	P.14
	6.2.1 Poursuivre les actions en direction des tout-petits	P.14
	6.2.2 Enrichissement de l'offre en parcours personnalisés	P.14
	6.2.3 Les parcours accessibles aux débutants	P.15
	6.2.4 Création de parcours adultes musique clairement identifié	P.15
	6.2.5 Accroître la communication sur les ateliers	P.16
<b>7.</b>	<b>LES PARTENARIATS</b>	<b>P.17</b>
	7.1 Éducation Nationale	P.17
	7.1.1 La classe orchestre collège Barbara HENDRICKS	P.17
	7.1.2 Aménagement d'horaires musique, danse et théâtre collège Saint-Louis	P.17
	7.1.3 Classe voix et théâtre école Notre-Dame	P.17
	7.1.4 Partenariats à construire	P.18
	7.2 Associations	P.18
	7.2.1 Rugby Club Orangeois (Tchic-Tchac)	P.18
	7.2.2 Associations des parents d'élèves (APENACMO)	P.22
	7.2.3 Harmonie d'Orange	P.22
<b>8.</b>	<b>LE RAYONNEMENT (DE L'ÉTABLISSEMENT) SUR LE BASSIN DE VIE</b>	<b>P.24</b>
	8.1 Action culturelle	P.25
	8.2 Enseignants artistes	P.26
	8.2.1 Un conservatoire, acteur éducatif et culturel de territoire	P.26
<b>9.</b>	<b>LA COMMUNICATION</b>	<b>P.27</b>
	9.1 Renforcer les outils de suivi des élèves	P.27
	9.2 Améliorer la communication	P.27
<b>10.</b>	<b>LA VALORISATION DU PATRIMOINE</b>	<b>P.33</b>
	10.1 Historique du bâtiment	P.33
	10.2 Une extension progressive et des travaux	P.36

# TABLE DES MATIÈRES

<b>11.</b>	<b>EFFECTIFS ET OFFRE</b>	<b>P.47</b>
	11.1 Répartition des effectifs par origine géographiques	P.47
	11.2 Offre pédagogique et artistique	P.48
	11.2.1 L'établissement propose trois spécialités	P.48
	11.2.2 Répartition par départements	P.48
<b>12.</b>	<b>LES RESSOURCES</b>	<b>P.59</b>
	12.1 Les moyens budgétaires	P.59
	12.2 Les moyens humains	P.60
<b>13.</b>	<b>CONCLUSION</b>	<b>P.65</b>

# 1. PRÉAMBULE

Le conservatoire, service public de proximité, est une véritable école de la vie. Il participe à la construction de l'individu par la pratique artistique, au développement de la personnalité, du sens critique, de la confiance en soi par l'épanouissement, le plaisir de se réaliser et le dépassement de soi-même, offrant une ouverture culturelle par la connaissance et la relation aux autres.

Établissement pédagogique, le Conservatoire d'Orange accueille des élèves de tout âge, dès la petite enfance et dispense un enseignement musical, chorégraphique et théâtral de haute qualité dans un souci toujours plus grand de diversifier ses offres pour s'adapter et ouvrir ses portes à un public le plus large possible.

Cette volonté d'accès à la culture pour tous et de gommer les inégalités passe également par une Éducation Artistique et Culturelle active avec la mise en place de plusieurs partenariats avec les écoles, collèges et lycées de la ville et des actions « hors les murs » (*actions de sensibilisation, présentation d'instruments...*). Le Conservatoire est aussi un lieu de diffusion et de création à part entière, participant activement et qualitativement à l'attractivité et à l'animation culturelle du territoire.

Sa saison culturelle se veut riche et variée et favorise les rencontres entre les élèves, les enseignants-artistes du Conservatoire, des artistes de renommée internationale et le public.

Situé dans les locaux historiques de l'ancien collège Saint-Louis, le Conservatoire fait partie des lieux culturels emblématiques du territoire.

Les missions du Conservatoire d'Orange sont multiples et s'inscrivent dans une dynamique de réseau territorial large sur le département de Vaucluse : trois Conservatoires à Rayonnement Communal (*Carpentras, Cavillon et Orange*) et un Conservatoire à Rayonnement Régional (*Avignon*).

Les établissements d'enseignements artistiques sont en mutation. Ils ouvrent les élèves à l'évolution du monde artistique et provoquent les rencontres propices à l'épanouissement de chacun. La curiosité, la connaissance, le savoir sont indispensables à la pratique des arts.

À l'issue de leurs études au sein des établissements, les élèves, riches des compétences acquises, tendront à s'inscrire dans des pratiques artistiques multiples, dynamisant ainsi les territoires dans un esprit constructif, qualitatif, convivial et festif.

L'équipe pédagogique du Conservatoire à Rayonnement Communal d'Orange a conscience des enjeux et de l'importance de sa mission dans le processus de construction des élèves. Cette équipe s'engage pleinement dans une dynamique pédagogique de décroisement des enseignements, propice au développement des compétences chez l'enfant et l'artiste en devenir.

Il est de notre mission de permettre aux plus doués de donner pleinement la mesure de leur talent mais d'autoriser aussi tous les amoureux des arts à s'exprimer au mieux de leurs possibilités tout en développant une curiosité et un goût pour la culture dans le cadre de la formation des publics. La pratique d'un art est une démarche essentielle qui mérite d'être valorisée et prise en compte. Tous les professeurs de l'établissement en sont conscients et œuvrent en ce sens.

## 2. LE CONTEXTE

Le Conservatoire d'Orange sous sa forme actuelle, est né d'une volonté municipale forte en 1976. Il a suivi la croissance de beaucoup d'institutions semblables dans l'après-guerre pour atteindre une envergure notoire. Aujourd'hui, l'enseignement artistique s'adresse avant tout à une population scolarisée.

Le Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique de la Ville d'Orange prend place au cœur d'un nœud particulièrement riche. La ville, comptant 30 000 habitants (*chiffre INSEE 2022*), bénéficie d'une situation particulière, au Nord-Ouest du Vaucluse, elle est située entre Bollène et Avignon.

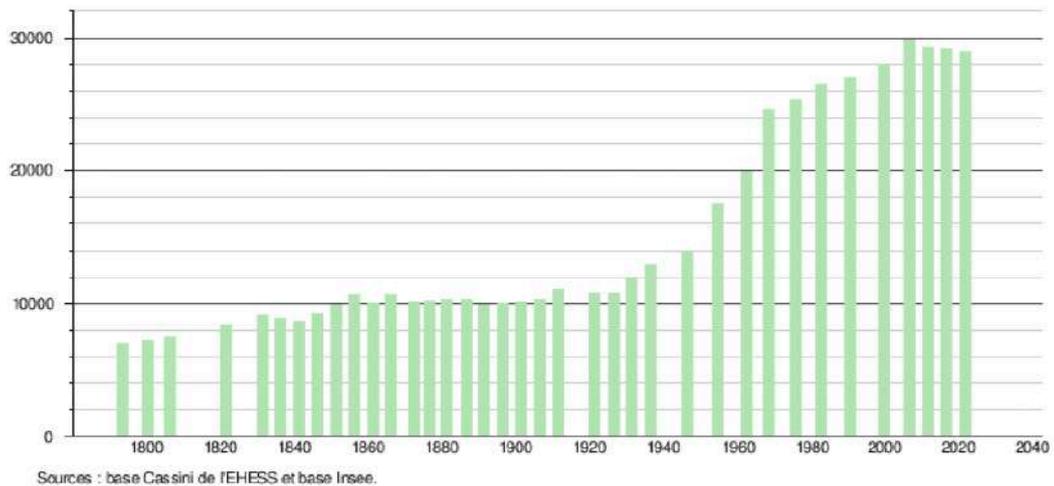
Idéalement situé entre Rhône, Ventoux et Luberon, porte de la Provence et du Soleil, la ville et ses infrastructures bénéficient d'un climat d'émulation. Ce qui est vrai au niveau des voies de communication (*autoroutes A7 et A9, gare, aéroport et gare TGV à Avignon, proximité du Rhône et de ses échanges fluviaux*) se vérifie également sur le plan culturel.

La ville s'est en effet dotée d'un ensemble d'équipements structurants dans les années 1980 et 2000 et accueille les Chorégies au sein de son Théâtre Antique (*monument classé au patrimoine mondial par l'UNESCO*).



***Théâtre antique d'Orange***

## Données démographique de la Ville d'Orange



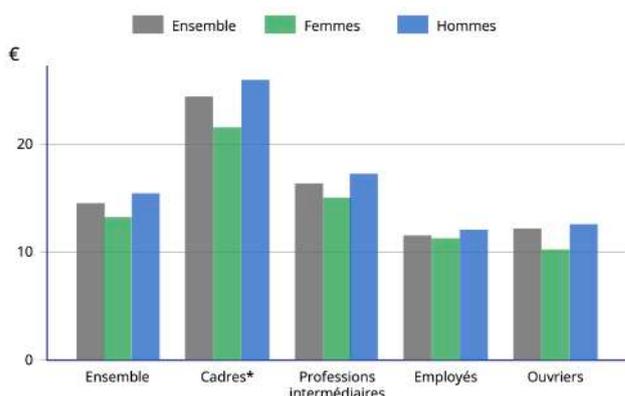
### Pyramide des âges ville d'Orange

La population de la commune est plus jeune que celle du département. En 2020, le taux de personnes d'un âge inférieur à 30 ans s'élève à 34,3 %, soit au-dessus de la moyenne départementale (33,2 %). À l'inverse, le taux de personnes d'âge supérieur à 60 ans est de 28,5 % la même année, alors qu'il est de 28,9 % au niveau départemental. En 2020, la commune comptait 13 476 hommes pour 14 978 femmes, soit un taux de 52,64 % de femmes, supérieur au taux départemental (52,01 %).

Plusieurs équipements sont présents sur la commune, qu'ils soient privés ou communaux. La commune propose différents complexes sportifs et stades, une salle pour la pratique des Arts Martiaux (*dojo*), la « Ferme des Courrèges » (*Orange Raquettes Club*) équipée de six terrains de tennis dont quatre éclairés et deux couverts, quatre courts de squash, deux courts de Padel et deux salles de ping-pong, un parcours de santé et un parc (*le parc de la Brunette*) avec espace réservé pour la pétanque et de 20 jeux pour la boule lyonnaise. 1 piscine municipale.

On trouve aussi, en équipements privés, un golf au nord-est du bourg, des centres équestres, etc.

### Salaire net horaire moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle (2022)



### Salaire net moyen (en euros) selon la catégorie socioprofessionnelle (2022)

	Ensemble	Femmes	Hommes
<b>Ensemble</b>	<b>14,5</b>	<b>13,2</b>	<b>15,4</b>
Cadres*	24,3	21,5	25,9
Professions intermédiaires	16,3	15,0	17,2
Employés	11,5	11,3	12,1
Ouvriers	12,2	10,2	12,6

## Population de 15 à 64 ans par type d'activité (2021)

Type d'activité	2010	2015	2021
<b>Ensemble</b>	<b>18 177</b>	<b>17 880</b>	<b>17 144</b>
<b>Actifs en %</b>	<b>68,6</b>	<b>72,0</b>	<b>71,7</b>
Actifs ayant un emploi en %	56,8	58,3	59,8
Chômeurs en %	11,9	13,8	11,9
<b>Inactifs en %</b>	<b>31,4</b>	<b>28,0</b>	<b>28,3</b>
Élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	8,8	8,8	8,8
Retraités ou préretraités en %	8,6	6,8	5,6
Autres inactifs en %	13,9	12,3	14,0

## Ménages selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence (2021)

Catégorie socioprofessionnelle	Nombre de ménages	%	Population des ménages	%
<b>Ensemble</b>	<b>13 117</b>	<b>100,0</b>	<b>27 690</b>	<b>100,0</b>
Agriculteurs exploitants	50	0,4	121	0,4
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	659	5,0	1 808	6,5
Cadres et professions intellectuelles supérieures	941	7,2	2 288	8,3
Professions intermédiaires	1 791	13,7	4 213	15,2
Employés	2 269	17,3	4 982	18,0
Ouvriers	2 115	16,1	5 931	21,4
Retraités	4 162	31,7	6 428	23,2
Autres personnes sans activité professionnelle	1 130	8,6	1 919	6,9

## Vie associative

Orange bénéficie d'un tissu de plus de 300 associations dont un certain nombre ont une visibilité régionale, voire nationale. 35 associations à vocations culturelles et 29 associations loisirs animation.

## Éducation : Établissements publics

7 écoles publiques élémentaires avec 1242 élèves

7 écoles publiques maternelles avec 707 élèves

3 écoles publiques primaires avec 241 élèves élémentaires et 118 élèves maternelles

3 collèges publics : 1320 élèves

1 lycée public : 1146 élèves

2 lycées professionnels : 557 élèves

1 lycée vitivinicole : 400 élèves

## Établissements privés

3 écoles privées primaires avec 330 élèves en classes élémentaires et 178 élèves en classes maternelles

1 collège privé : 800 élèves

1 lycée privé : 393 élèves

### 3. RAPPEL DES TEXTES CADRES

Ce projet d'établissement s'inscrit dans les orientations données par les textes cadres du Ministère de la Culture publiés depuis les années 2000 et modifier en 2024.

La Charte des enseignements artistiques (2001) établit les missions générales de service public et les diverses responsabilités au sein des structures. Elle sert avant tout à clarifier le rôle des Conservatoires et leurs champs d'action.

Le Schéma d'orientation pédagogique de 2023 précise les parcours sous plusieurs formes, leurs contenus, leurs conditions d'accès, leurs objectifs, ainsi que le fonctionnement pédagogique des établissements ainsi que les conditions de validation des diplômes.

Pour les équipes pédagogiques, ils sont des guides qui ont introduit des notions renouvelant la pédagogie et l'organisation des études sur différents cycles. Il y est question des pratiques collectives, des enseignements d'ouverture et de culture musicale, des phases d'éveil et d'initiation, de la création et de l'improvisation, de la transversalité, des apports réciproques des trois spécialités : musique, danse et théâtre et de leur plus-value pour l'élève, des parcours différenciés ou personnalisés, de la pratique « amateur » autonome, de l'école du spectateur, de la place croissante de l'évaluation continue de l'élève, etc.

La Loi du 13 août 2004 relative aux libertés locales clarifie la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités en matière d'enseignement artistique.

**L'Arrêté du 19 décembre 2023 relatif au classement des établissements d'enseignement public de la musique, de la danse et de l'art dramatique demande que les établissements :**

- établissent un projet d'établissement validé par la collectivité territoriale qui présente les choix pédagogiques, artistiques et culturels ainsi que le plan pluriannuel de réalisation ;
- s'inscrivent dans une organisation territoriale de l'enseignement artistique qui favorise notamment l'égalité d'accès des usagers, la concertation pédagogique et la mise en œuvre de projets pédagogiques et artistiques concertés ;

- fonctionnent en réseau, notamment par le moyen de conventions passées avec d'autres établissements classés ou reconnus ou toute personne morale de droit public ou de droit privé exerçant une mission d'enseignement, de création ou de diffusion.

Nous espérons que les artistes et le public d'aujourd'hui et de demain, sauront se reconnaître dans notre démarche d'ouverture, d'écoute et de qualité.

### **Il fixe les missions communes aux trois catégories d'établissement :**

- missions d'éducation fondées sur un enseignement artistique spécialisé, organisé en cursus
- missions d'éducation artistique et culturelle privilégiant la collaboration avec les établissements d'enseignement scolaire, notamment dans le cadre d'activités liées aux programmes d'enseignement, de classes à horaires aménagés, d'ateliers, de jumelages, de chartes départementales de développement de la pratique chorale et vocale ou de dispositifs similaires en danse et en art dramatique
- missions de développement des pratiques artistiques des amateurs, notamment en leur offrant un environnement adapté, en participant à des actions de sensibilisation, de diversification et de développement des publics, et en prenant part à la vie culturelle de leur aire de rayonnement par la diffusion des productions liées à leurs activités pédagogiques et l'accueil d'artistes et en entretenant des relations privilégiées avec les partenaires artistiques professionnels, en particulier avec les organismes chargés de la création et de la diffusion.

Il indique que lorsque les établissements choisissent la musique comme spécialité, ils dispensent l'enseignement des disciplines musicales, en cohérence avec le développement des pratiques collectives prévu dans le projet d'établissement ; des pratiques vocales collectives, de la formation et de la culture musicales incluant les démarches de création. Ils peuvent mettre en place des classes à horaires aménagés.

La Loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine (LCAP) consolide la place des enseignements artistiques dans les politiques culturelles et éducatives de l'État, et prévoit de nouvelles dispositions de nature à conforter en premier lieu le rôle des collectivités territoriales dans l'accès aux enseignements artistiques et à toutes les pratiques culturelles, qu'elles soient professionnelles ou amateurs.

La formation initiale et continue des professionnels de la création artistique, la mise en place de dispositifs de reconversion professionnelle adaptés aux métiers artistiques « et la transmission des savoirs et savoir-faire au sein des et entre les générations » figurent sur la liste des objectifs que la nouvelle loi assigne aux politiques culturelles territoriales. De plus, l'État et les collectivités territoriales garantissent une véritable égalité d'accès aux enseignements artistiques, et à l'apprentissage des arts et de la culture.

# 4. ÉTAT DES LIEUX

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2015/2022

Les axes principaux étaient les suivants :

- mettre l'accent sur les pratiques collectives,
- augmentation du rayonnement de l'établissement hors des murs,
- consolider les liens avec l'Éducation Nationale en renforçant les aménagements d'horaires

2018 : mise en place du partenariat avec le collège Barbara HENDRICKS (*orchestre à vents*)

2021 : prolongation des classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> du collège Saint-Louis en Musique, Danse et Théâtre.

- mettre en place une offre de parcours personnalisés,
- augmenter l'offre d'enseignement :  
2019 : danse classique et contemporaine,  
2020 : orgues,  
2021 : contrebasse à cordes, guitare électrique,  
2022 : hautbois, clavecin,  
2024 : viole de gambe et érudition,
- soutien à la pratique en amateur :  
2021 : partenariat Tchic-Tchac avec le Rugby Club Orangeois,



Orgues QUOIRIN Cathédrale d'Orange

# 5. DÉFINITION DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2025/2029

Le projet a été élaboré dans la concertation, entre septembre 2023 et novembre 2024, l'ensemble des personnels du Conservatoire ayant été associés.

Le projet d'établissement est un document politique important qui définit une stratégie d'évolution à moyen terme de la collectivité pour son conservatoire. Vis-à-vis du Ministère de la Culture, il s'agit d'un document structurant incontournable qui rend lisible l'action de l'établissement afin de pouvoir bénéficier d'un maintien du label « Conservatoire à Rayonnement Communal » (CRC).

Par la concertation mise en place, la collectivité s'appuie sur les savoir-faire des équipes du conservatoire, leur expérience de terrain et leurs propositions, afin de mettre en adéquation un projet auquel, en équipe, chacun aura à donner du sens, à la politique culturelle dans laquelle il s'inscrira.

Le projet d'établissement induit :

- la définition des orientations politiques,
- l'identification du rôle du porteur de projet,
- la définition des choix pédagogiques et artistiques,
- la définition des cibles en matière de publics,
- l'identification des acteurs, des partenaires et des usagers ciblés.

On peut aussi parler d'objectifs du service, puisque le Conservatoire, s'il est un établissement d'enseignement artistique spécialisé, est un service public dans le sens « service rendu à un public », mais aussi un service, dans le sens « entité de travail au sein d'une collectivité », rattaché au pôle animation de la ville. Le projet d'établissement doit aussi permettre un rapprochement et un sentiment d'appartenance, entre l'établissement et sa collectivité, et réciproquement entre la collectivité et son établissement, mais aussi entre les personnels de l'établissement et les personnels des services supports de la collectivité.

Pour mieux fixer les objectifs du service, nous avons procédé, dans le cadre d'un diagnostic, à l'analyse de la demande et des écarts entre la demande et l'offre tout en s'appuyant sur l'avis de tous : élus, élèves, parents, usagers (*sous forme de questionnaires*), publics, enseignants, personnels administratifs et techniques, partenaires...

Ce document définit une stratégie de service : ce que l'organisation veut faire, ce qu'elle peut ou sait faire, ce qu'elle doit faire. C'est ainsi que sera donné du sens à l'action et que chaque acteur pourra s'approprier cette action. De cette stratégie de service, découle la mise en place d'une organisation, que tous auront à faire fonctionner dans un esprit collectif dépassant les intérêts individuels et à évaluer en permanence.

La concertation avec les personnels du conservatoire s'est appuyée sur :

- des groupes de travail constitués lors d'un Conseil Pédagogique en novembre 2023 qui ont rendu leurs conclusions en juin 2024,
- les équipes des départements pédagogiques qui se réunissent une à deux fois par trimestre,
- le Conseil pédagogique qui se réunit une fois toutes les 5 - 6 semaines,
- le Conseil d'établissement qui se réunit une fois par an,
- le CODIR une fois par semaine.

Les groupes de travail portaient sur les thématiques suivantes :

# 6. L'OFFRE PÉDAGOGIQUE

## 6.1. LE HANDICAP

### 6.1.1. Développer l'accueil des personnes en situation de handicap et développer les partenariats spécialisés

Suite à la loi du 11 février 2005, l'accueil des personnes en situation de handicap est une obligation nationale, affirmant le principe « d'accès à tout pour tous ».

Après les travaux de rénovation, permettant désormais un accès physique facilité, le conservatoire a maintenant la volonté et l'ambition d'améliorer son accès pédagogique et artistique, offrant ainsi une ouverture plus large pour les personnes porteuses d'un handicap de quelque nature que ce soit. Un état des lieux évaluant, sur le territoire, les ressources, les dispositifs et les besoins d'enseignement artistique sera préalablement réalisé à la mise en place des dispositifs suivants :

L'accès à l'éducation artistique et culturelle aux personnes en situation de handicap doit s'organiser autour d'une dynamique partenariale plus importante, plusieurs acteurs étant mobilisés par le passé.

Le conservatoire souhaite désormais créer des partenariats avec des institutions médico-sociales, les classes ULIS des écoles orangeoises pour construire en étroite concertation, une offre d'ateliers dédiés au partage d'une activité artistique entre leurs publics et nos élèves et d'actions de diffusion.

Nommer un référent handicap, interlocuteur privilégié, le référent handicap est une personne ressource de l'équipe pédagogique, occupant une place centrale entre l'ensemble des acteurs (*élèves, familles, enseignants, administration, structures spécialisées...*), veillant au suivi régulier de la scolarité (*affiner les besoins, aménager, rediriger...*), pouvant conseiller, mais surtout être force de proposition que ce soit dans le domaine de la formation ou dans l'élaboration de projets.

Par ailleurs, sa présence au sein de l'établissement présente également un côté rassurant pour tout le monde. Une telle ressource a été identifiée et nommée au sein du conservatoire en septembre 2024. Il s'agit d'Alice GINER, professeur d'enseignement artistique, conseillère aux études et professeur de formation musicale.

### 6.1.2. Adapter le projet aux objectifs et besoins de l'élève : bien orienter

Afin d'orienter le mieux possible les élèves, un temps de dialogue permettant de poser un diagnostic des besoins, des attentes, des possibilités devra être posé.

Il est en effet, nécessaire de partir de leurs besoins, afin de ne pas les mettre en difficulté, d'être cohérent, constructif et trouver une pertinence à l'apport de la pratique artistique.

L'ensemble des partenaires concernés devra rester attentif tout au long de l'année afin de contrôler si l'orientation convenue est toujours adaptée. Rien ne doit être figé dans le temps, et il est important de faire preuve de souplesse en se laissant la possibilité de réorienter à tout moment en permettant par exemple les passerelles entre parcours personnalisés et parcours étude.

#### **Veiller à l'inclusion dans les cours collectifs**

Si un parcours personnalisé, « sur mesure » dans lequel l'accès à des ateliers semblent les plus spontanément proposés, l'orientation privilégiée devrait rester le plus possible, le parcours étude, en mettant en place une pédagogie différenciée et en veillant à la mise en place d'éventuels aménagements (*durée des cours, supports pédagogiques adaptés...*) y compris lors des évaluations, le cas échéant, afin de respecter l'égalité des chances. Facteur de socialisation, d'ouverture d'esprit et de tolérance, la mixité au sein des cours et/ou ateliers collectifs est en effet à encourager.

### 6.1.3. Accueillir tous les âges et s'adapter à chacun

L'inclusion étant au cœur de ce projet, nous travaillerons à adapter au maximum les parcours pour rendre accessible notre offre à toutes et tous.

## 6.2. LES PARCOURS

L'offre destinée aux tout-petits (*parcours éveil*)

### 6.2.1. Poursuivre les actions en direction des tout-petits

Le Conservatoire poursuit toujours la volonté d'apporter un accès à l'art dès le plus jeune âge. Ainsi les différentes collaborations avec les crèches ou le RAM, ateliers au conservatoire vont se poursuivre tout en menant une réflexion sur un renouvellement des actions en l'ouvrant également au théâtre et à la danse.

Les bienfaits de la musique sur les tout-petits ne sont désormais plus à démontrer : développement des capacités d'apprentissage, du langage, de la socialisation, favorise la créativité, la découverte de son corps, aide à calmer et à gérer ses émotions...

Le conservatoire a la volonté de participer à cette entrée dans la vie et à la construction de ces jeunes enfants en :

- Proposant à la rentrée 2025 un atelier musical « parents-enfants de 0 à 3 ans » permettant également de renforcer les liens qui unissent l'enfant à l'adulte,
- Repensant l'offre et l'organisation pour les 3 – 6 ans avec la création d'un cycle parcours éveil composé de deux années de Jardin Musical (*Petite et Moyenne section de maternelle*), d'une année voix et mouvement (*Grande section de maternelle*). Ce parcours s'achèvera par une année d'initiation musicale, théâtrale et chorégraphique complétée par un parcours découverte des instruments (*CP*) et la pratique collective du chant choral.



*Éveil musical*

## 6.2.2. Enrichissement de l'offre en parcours personnalisés

Bien que le Conservatoire ait déjà renforcé son offre de parcours personnalisés, notamment face à un public adulte de plus en plus présent, aux emplois du temps scolaire de plus en plus contraints ou encore à la baisse de motivation pouvant survenir au moment de l'adolescence. Il convient maintenant de poursuivre le développement de l'offre destinée à de nouveaux publics. Cette prise en compte des besoins individuels spécifiques permet d'interroger notre rapport à un modèle pédagogique hérité du passé et participe à l'évolution positive de notre projet pédagogique.

## 6.2.3. Les parcours accessibles aux débutants

### Création d'un parcours adolescents musique

Le Conservatoire voit de plus en plus d'adolescents manifester le souhait de débiter des études musicales, théâtrales ou chorégraphiques. Actuellement, aucune offre de cours de ne leur est destinée. Ils ont alors le choix de suivre les cours avec les enfants ou le niveau des adultes, ce qui crée dans les deux cas, un décalage social nuisant à leur motivation et conduisant le plus souvent à un abandon des études.

Dès la rentrée 2025, deux niveaux de FM leur seront spécifiquement destinés avec adaptation des contenus, des méthodes pédagogiques (*pédagogie de projet, numérique, lien accru avec l'instrument...*) et des évaluations. L'objectif restant néanmoins l'acquisition des compétences correspondant à une fin de cycle de cursus traditionnel.

## 6.2.4. Création de parcours adultes musique clairement identifié

De même que les adolescents, de plus en plus d'adultes poussent les portes du conservatoire. Les raisons sont multiples : souhait de débiter une pratique impossible étant plus jeune, souhait de débiter en même temps que son enfant, souhait de reprendre une pratique longtemps arrêtée...

Les parcours seront accessibles après l'obtention d'une attestation de fin de cycle. L'enjeu est de donner un vrai sens à ces parcours sans brader la qualité d'enseignement.

Il faut veiller à ce que le choix de ces parcours ne soit pas une voie sans issue.

Dans cet objectif il sera proposé :

- La création d'un parcours projet.
- La création d'un parcours soutien au pratique amateur

Ces parcours feront préalablement l'objet d'une rédaction de document (*actuellement en cours d'élaboration*) justifiant la demande d'accès en parcours personnalisés et expliquant le projet visé.

Une commission pédagogique composée d'un membre de la direction, des coordinateurs et enseignants des départements concernés se réunira et accordera ou non l'entrée dans un parcours personnalisé. En cas d'acceptation, la commission déterminera en fonction du projet, la durée du parcours et les modules à suivre dans une limite de deux par an.

### 6.2.5. Accroître la communication sur les ateliers

Le Conservatoire possède une offre importante de pratiques collectives et d'ateliers qu'il est possible de suivre en discipline unique. Cependant cette possibilité n'est pas encore entrée dans les habitudes et fait encore preuve d'un manque de connaissance auprès du public. Il est donc désormais important de mettre ce dispositif en avant et d'en faire une communication spécifique accrue.

Le nouveau projet d'établissement permettra également au conservatoire d'appréhender pleinement les orientations du nouveau schéma d'orientation pédagogique du ministère de la Culture, sortie en décembre 2023.

Le renforcement de l'offre pédagogique passe également par l'ouverture sur de nouvelles disciplines instruments : le chant lyrique, le cor, le basson et la harpe.

Tout comme le hautbois, une convention de partenariat pourrait voir le jour pour ces disciplines avec le Conservatoire à Rayonnement Régional d'Avignon.



**Formation musicale**

# 7. LES PARTENARIATS

## 7.1. ÉDUCATION NATIONALE

Poursuivre les aménagements d'horaires et les renforcer avec l'éducation Nationale.

### 7.1.1. La classe orchestre collège Barbara HENDRICKS

Le partenariat avec le collège Barbara HENDRICKS est relativement récent (*ouverture en 2021*), les 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> de la classe orchestre sont accueillis les jeudis après-midi de 14h30 à 16h30 ils suivent un cours de formation musicale suivi d'une heure de pratique collective dans le cas présent orchestre à vents. Les élèves de ce dispositif s'engagent à venir dans la semaine prendre un cours d'instrument en dehors du temps scolaire.

### 7.1.2. Aménagement d'horaires musique, danse et théâtre collège Saint-Louis

Le partenariat avec le collège Saint-Louis est historique et très fort (*2005*). Actuellement, 111 élèves sont inscrits en classe à aménagements d'horaires de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> et les effectifs y sont en constante hausse.

La proximité des deux établissements et la collaboration entre les équipes de direction et administratives, permettent une réflexion portant sur l'enjeu de la continuité à l'issue de l'année de 3<sup>ème</sup>, aucun lycée sur Orange ne proposant un bac S2TMD.

### 7.1.3. Classe voix et théâtre école Notre Dame

La rentrée scolaire 2024 propose un nouveau partenariat :

Il convient désormais de l'enrichir en lui donnant une véritable identité vocale/théâtrale, ainsi qu'une visibilité propre aux travers de diverses actions : présence lors de la Nuit des Conservatoires, projets d'envergure autour de la création d'opéra pour enfants...

L'écriture d'un projet pédagogique, inexistant jusque-là, est actuellement en cours d'élaboration afin de définir sa philosophie et ses objectifs, dont l'un des enjeux sera d'établir une passerelle avec le collège pour faciliter et encourager la poursuite du dispositif en 6<sup>ème</sup> et de développer une filière danse classique dans le futur.

### 7.1.4. Partenariats à construire

Plusieurs actions ont été menées avec le Lycée de l'Arc, un projet de convention est à l'étude pour mettre en avant le savoir-faire artistique des élèves du conservatoire, par le biais de la diffusion de leurs travaux sur la radio étudiante MIX.



Les collèges GIONO et ARAUSIO font partie également des pistes de réflexion à la création de partenariat.



## 7.2. ASSOCIATIONS

### 7.2.1. Rugby Club Orangeois (Tchic-Tchac)

A propos de Tchic-Tchac, dispositif à double projet en partenariat avec le conservatoire d'Orange.

« Votre chemin philanthropique est unique et s'inscrit dans la continuité de votre histoire personnelle. Que vous souhaitiez amener un soutien global ou vous investir sur une thématique telle que l'éducation, la santé, l'environnement, la formation, le social ou encore l'insertion, vous pourrez vous impliquer à travers Tchic-Tchac.

Le Fonds de Dotation Tchic-Tchac a pour objet de conduire, de favoriser, de soutenir et de développer un projet d'intérêt général à caractère social, humanitaire, culturel, éducatif, environnemental, de santé et sportif, de contribuer à l'éducation et à la formation sportive et extra-sportive des enfants des associations sportives et à l'insertion d'éducateurs et d'entraîneurs dans les écoles de rugby et d'inscrire notre sport dans un processus d'ouverture des consciences.

Nous avons établi un concept à 360°, une approche basée sur la logique de double projet (*sport / rugby mais pas seulement...*), permettant à nos enfants de travailler, la conscience du corps, la confiance en soi, d'avoir une meilleure connaissance des autres, d'être responsable, de favoriser la créativité, les échanges intergénérationnels...

Pour optimiser notre plus-value, nous recherchons des synergies :

Les forces vives du club, le monde culturel, le tissu associatif, les institutions, les entreprises, les collectivités... »

Nous sommes vraiment ravis du partenariat qui s'est noué entre Tchic Tchac et le Conservatoire d'Orange et espérons qu'il se pérennise, convaincus qu'ensemble nous pouvons décroiser le monde du sport et de la culture et participer ainsi à l'ouverture d'esprit des jeunes générations. Nous tenons encore à vous remercier ainsi que les professeurs impliqués dans ce projet pour votre soutien. Comme abordé lors de notre discussion, Tchic tchac n'en est encore qu'à ses débuts, après seulement 18 mois d'existence, mais semble néanmoins déjà enclencher un dynamisme et fédérer autour de ses doubles-projets toujours plus de partenaires, bénévoles, mécènes, institutions sportives et publiques... Pour le plus grand plaisir des enfants. Le bilan du projet pilote mené à Orange entre le Conservatoire d'Orange et le Club de Rugby Orangeois est très positif. - Il donne du sens aux bénévoles du Club (*96% de taux de satisfaction*), plaît aux enfants et aux parents (*96% de satisfaction*), il séduit davantage de mécènes et de partenaires et à même été salué par le ministère de la culture. Vous trouverez ci-joint une présentation rapide de Tchic Tchac et des projets ainsi que le lien pour réécouter la table ronde du 23 Mars organisée par le ministère de la culture et au cours de laquelle Alain Hyardet, fondateur de Tchic Tchac, expliquait le projet

Lien : <https://soundcloud.com/culture-gouv/sets/80e-jeudi-du-mecenat-du-ministere-de-la-culture-jeudi-23-mars-2023-9h-12h30>

# NOS ACTIONS AU RCO

Depuis 2021 Tchic Tchac accompagne le rugby Club Orangeois dans son projet sportif à impact positif.  
Des valeurs & une passion communes,  
L'aventure ne fait que commencer  
avec la mise en place des doubles projets



TCHIC  
TCHAC

## Les Doubles Projets

### UN PROJET PEDAGOGIQUE PRECURSEUR & VERTUEUX

Permettre aux enfants de s'ouvrir via la pratique du sport, à la culture, aux handicaps, à l'environnement...

Combien seront des sportifs de haut niveau ?

Une certitude, TOUS deviendront des adultes, ouverts, respectueux et responsables !

- Des enfants engagés et satisfaits
- Des projets structurants et ambitieux
- Une communauté animée
- Un maillage local dynamisé et engagé
- Une reconnaissance du Ministère de la Culture

60 enfants  
+100 heures

Satisfaction

96%

Taux de satisfaction\*

Cirque badaboom  
Conservatoire d'Orange  
MAS d'Arausio  
Apiculture  
Projet rescue Ocean

FONDS DE DOTATION TCHIC TCHAC

\*sondage effectué en Mars auprès des U6-U8-U10

[www.tchic-tchac.org](http://www.tchic-tchac.org)





## ZOOM SUR LES PROJETS 2022-23

Une collaboration est née et s'est renforcée avec des acteurs locaux comme le Cirque Badaboom, le conservatoire de la ville d'Orange, l'Ephad de Piolenc, le MAS d'Arausio...

### U6: CIRQUE MOTRICITÉ

1H par semaine  
Cirque Badaboom



### U8: THEATRE PRENDRE SA PLACE

1H par semaine  
Conservatoire



### U10: CHORALE ECOUTER LES AUTRES

1H par semaine  
Conservatoire



### U12: ENVIRONNEMENT

Collectes de déchets avec  
l'ONG Project Rescue Océan  
Sensibilisation à la Biodiversité  
Production de miel



### U14 INTER GENERATION

Rencontres avec  
l'EPHAD de Piolenc



### U16 HANDICAP

Apprentissage du Makaton  
langue des signes  
Rencontre avec la MAS d'Arausio  
(maison d'accueil spécialisée public  
porteur de handicap)



FONDS DE DOTATION TCHIC TCHAC

[www.tchic-tchac.org](http://www.tchic-tchac.org)



Après trois années de partenariat avec le dispositif Tchic-Tchac et le retour positif des différents acteurs, le conservatoire va renouveler la convention.

### 7.2.2. Association des parents d'élèves (APENACMO)

L'association des parents d'élèves ancien et nouveau du conservatoire de musique d'Orange (APENACMO) est un maillon essentiel au sein de notre structure.

Son action principale est la location d'instrument à prix très abordable, ce qui permet aux familles les plus modestes, d'avoir des instruments de qualités dans le cadre de leurs enseignements.

L'association participe pleinement à la vie du conservatoire en mettant à disposition gratuitement des instruments dans le dispositif orchestre à l'école.

Son aide est aussi une participation financièrement à l'achat d'instrument rare (*Viola de Gambe, Contrebasse, Hautbois*), projet artistique et transport.

Dans le cadre de la rénovation de l'aile sud du conservatoire, il sera important de prévoir un local de rangement plus grand pour le parc instrumental de l'association.

### 7.2.3. Harmonie d'Orange

La convention liant le conservatoire et l'harmonie, permet aux adhérents de bénéficier de cours au conservatoire dans leurs disciplines instrumentales payées par l'association.

Ce dispositif a aussi un caractère social, permettant aux plus fragiles de pouvoir ce réalisé dans un environnement artistique et culturel sans contraintes financières.

Ce partenariat, mis en place à la rentrée 2005, prévoyait le rapprochement entre le conservatoire de Musique et l'Harmonie d'Orange. Il permet aux jeunes élèves du Conservatoire d'intégrer un ensemble musical amateur et à l'Harmonie de recruter de nouveaux membres pour assurer sa relève. Selon les termes de ce partenariat une salle de musique d'ensemble est mise à la disposition de l'association. Un tarif réduit a été mis en place pour les élèves intégrant l'Harmonie et un professeur du conservatoire encadre les répétitions et concerts. (*Voir document annexe page suivante*).

### **Les partenaires internes à la collectivité**

Le conservatoire est aussi le partenaire de plusieurs services de la collectivité (*services culturels, éducation, évènementiel...*).

Il ambitionne avec les autres acteurs culturels municipaux (musée, médiathèque, archives) d'aller vers une plus grande transversalité d'actions et de projets. Le pôle animation de la ville, se réunit une fois par mois, il permet un travail ciblé en adéquation avec la politique culturelle de la collectivité.

## 8. LE RAYONNEMENT (DE L'ÉTABLISSEMENT) SUR LE BASSIN DE VIE

### 8.1. ACTION CULTURELLE

Le Conservatoire a programmé 78 actions de diffusion sur l'année scolaire 2023/2024 (*concerts et spectacles professionnels, manifestations d'élèves, présentation et concert en milieu scolaire, conférences...*) avec près de 7000 personnes touchées.

Le Conservatoire à Rayonnement Communal de la ville d'Orange, dans ses démarches de travail, doit s'associer aux choix artistiques des différentes structures de diffusion de la collectivité, afin de faire bénéficier les élèves des investissements publics en matière de programmation culturelle.

D'autre part, nous devons développer les ouvertures sur le réseau culturel local. Nos élèves prennent une place privilégiée dans la programmation artistique et se produisent le plus souvent possible hors les murs dans la mesure où cela représente un véritable apport pédagogique pour eux.



**Orange symphonique show 2023**



## 8.2. ENSEIGNANTS ARTISTES

Les enseignants de l'établissement sont pleinement intégrés à la vie artistique de la collectivité et ont la possibilité de participer à l'élaboration d'une saison au sein de la structure. Les dimanches classiques : programmés le premier dimanche des mois d'octobre à avril, permettent à l'ensemble de l'équipe pédagogique de mettre en valeur leurs compétences artistiques.

Les Off des Chorégies : Durant le festival des Chorégies, les professeurs proposent une heure de concert place de la mairie les soirs des générales et représentations.



### 8.2.1. Un conservatoire, acteur éducatif et culturel de territoire

Véritable service public de proximité, le conservatoire ambitionne, à travers les missions qui lui sont confiées, de rayonner sur une aire la plus large possible, d'aller à la rencontre, de créer les conditions d'un maillage territorial dans lequel il serait un acteur incontournable de l'identité culturelle de sa collectivité.

- participer à la vie événementielle de la collectivité

Le conservatoire a à cœur de participer à des événements importants de la vie orangeoise, tels que les animations de Noël, la fête de la famille, fête de la musique ou des événements tels que le Festi-Grès, les Chorégies,

- animer le territoire et participer à son attractivité

La dynamique culturelle est un des critères d'attractivité des villes. Pleinement intégré à la ville, le conservatoire a la volonté de sortir de ses murs pour animer, au sens noble du terme, une vie culturelle et événementielle active.

# 9. LA COMMUNICATION

Le conservatoire doit être visible.

## 9.1. RENFORCER LES OUTILS DE SUIVI DES ÉLÈVES

Le conservatoire doit avoir le souci de la transparence dans la communication du suivi des élèves afin de mieux le situer dans son parcours.

Pour cela, ont été créés et doivent être actualisés :

- le livret de l'élève, indispensable dans le suivi de la scolarité des élèves,
- la fiche bilan pour les examens de fins de cycles. Cette fiche permet au jury extérieur d'appréhender le parcours, les méthodes, la motivation de l'élève durant la totalité de son cycle. Cette évaluation continue rentre dans 50% de l'évaluation terminale. Elle est remplie en partie par les enseignants et par l'élève (*auto-évaluation*) viendra en appui aux délibérations du jury extérieur.

Organiser des rencontres parents/professeurs trimestrielles.

Sur le même modèle que celles organisées dans l'Éducation Nationale, les rencontres entre parents et enseignants auront pour but de favoriser la collaboration entre le conservatoire et la famille de l'élève. Elles permettront aux familles d'être mieux informées du parcours de l'élève.

Ces rencontres permettent également de mettre en place des moyens qui contribueront à sa réussite et à son bien-être dans sa pratique artistique.

Ces rencontres seront aussi l'occasion pour l'élève de comprendre l'importance que sa famille accorde à ses études artistiques, ayant ainsi un effet positif sur sa motivation et sa persévérance.

## 9.2. AMÉLIORER LA COMMUNICATION

Repenser l'information sur le site internet de la ville.

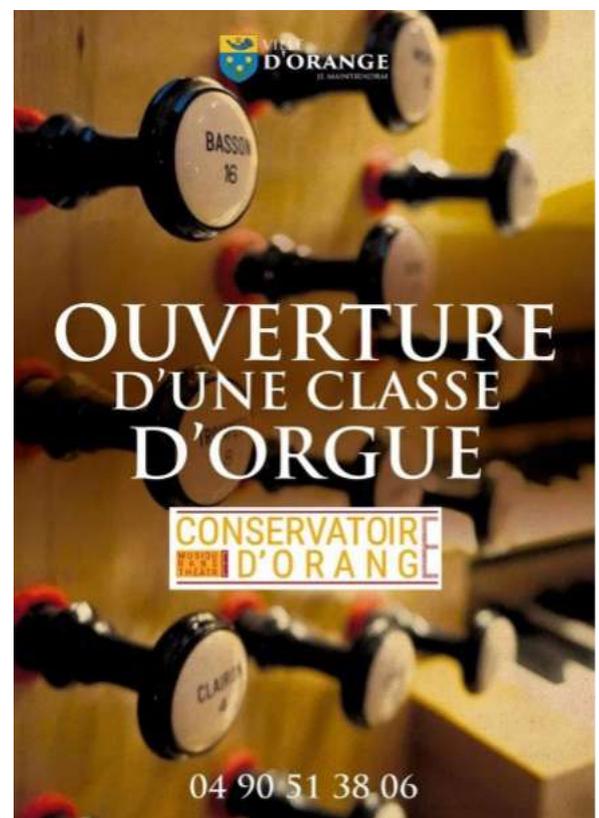
Le site actuel n'est pas ergonomique et intuitif. Il ne permet actuellement pas d'informer les usagers et le grand public de ses valeurs, ses offres ou encore ses actions. Une section consacrée à la mise à l'honneur des anciens élèves sera créée.

- repenser la plaquette d'information du Conservatoire,
- créer une plaquette annuelle de saison culturelle,
- créer des supports de communication informatifs (*départements, cursus...*),
- mettre les supports de communication aux normes pour personnes en situation d'handicap,
- renforcer la place du conservatoire sur les réseaux sociaux,
- mettre en place un protocole d'échanges avec l'administration permettant de mieux orienter les familles dans leurs demandes,
- valoriser l'excellence et les jeunes talents,

Il ne faut pas avoir peur de ce mot qui n'est en aucun cas incompatible avec le plaisir ou une pratique « amateur ». Il est important de mettre en avant les élèves au parcours brillant qu'ils soient devenus professionnels ou non. Cela peut être une source de motivation pour les élèves de niveau inférieur pouvant douter ou se décourager. Leur montrer qu'il est possible d'y arriver avec un travail régulier et rigoureux. C'est pourquoi les élèves les plus avancés assurent la partie musicale des auditions au palais des princes ou encore que les anciens élèves ayant choisi la voie de la professionnalisation doivent être programmés dans le cadre des grands rendez-vous du Conservatoire.

#### LIEUX DE DIFFUSION :

Pour ses activités extérieures, le conservatoire dispose d'un ensemble remarquable



**Affiches auditions et ouverture nouvelle classe**



***Journée portes ouvertes***

#### **LIEU DE DIFFUSION**

Pour ses activités extérieures, le conservatoire dispose d'un ensemble remarquablement différencié de salles. Les capacités variables de ces salles, leurs acoustiques très diverses, permettent d'accueillir des répertoires et des mondes sonores très différents.

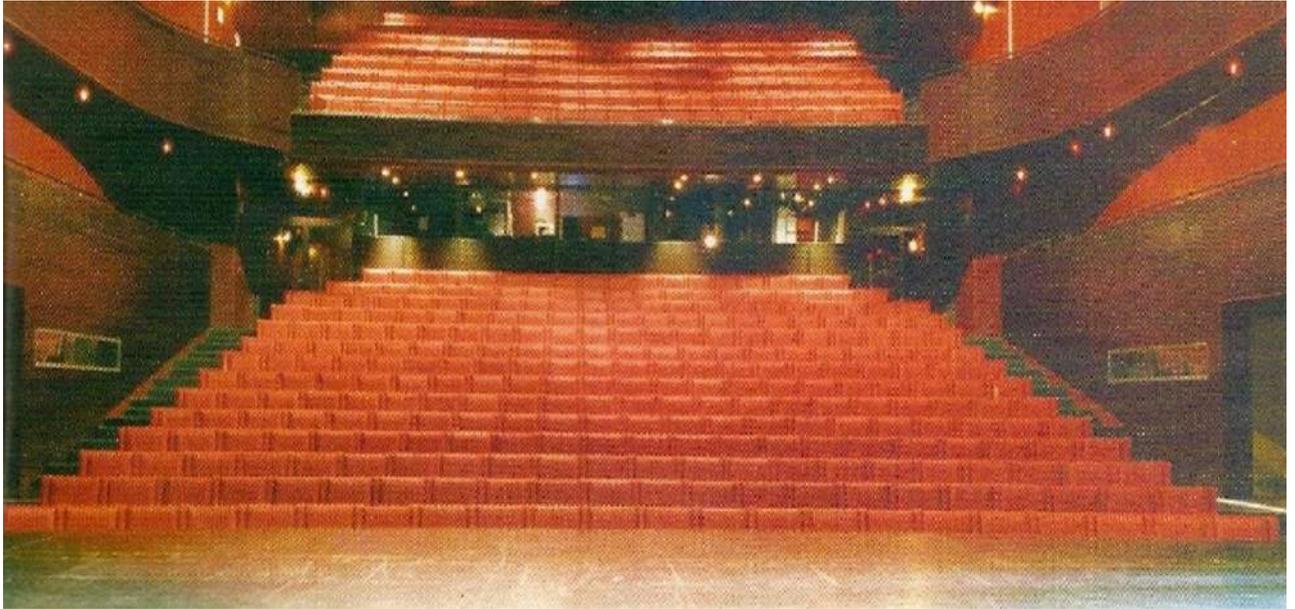
#### ***Salle Alphonse DAUDET de 700 à 1200 places***



**Chapelle Saint-Louis - 200 places**



***Palais des princes - 500 places***



***Théâtre municipal - 200 places***



## ***Théâtre Antique - 8000 places (Orange Symphonique Show 2023)***



### **SOUTIENS EXTERIEURS**

Le conservatoire bénéficie de l'apport des services municipaux à plusieurs niveaux. En matière logistique le service manifestations, gestionnaire des salles extérieures, assure les réservations et la préparation des salles, ainsi que les transports d'instruments, sonorisation, chaises.

Dans un souci de valorisation de l'existant mais aussi de complémentarité, il a été décidé de faire de la médiathèque d'Orange, très proche géographiquement, le lieu où les élèves pourront consulter des ouvrages sur l'histoire de la musique, des écrits théoriques, et emprunter dans un riche fonds de CD et DVD couvrant toutes les époques et tous les styles.



# 10. LA VALORISATION DU PATRIMOINE

## 10.1. HISTORIQUE DU BÂTIMENT

Le conservatoire de musique, de danse et d'art dramatique d'Orange occupe aujourd'hui les bâtiments de l'ancien collège Saint-Louis, un magnifique ensemble historique. Il est situé dans le cœur de ville, rue de l'ancien collège, dans la zone tampon des monuments classés au patrimoine mondial de l'UNESCO (*Théâtre Antique et Arc de Triomphe*).

Fusionné au nord avec la chapelle Saint-Louis, et appuyé à l'est sur le mur de l'enceinte occidentale du forum romain datant du 1<sup>er</sup> siècle, ce bâtiment sur trois ou quatre niveaux est disposé en « U ». Il possède une cour intérieure et des façades de style provençal (17<sup>e</sup>-18<sup>e</sup> s.) de couleur ocre jaune clair, restaurées entre 2018 et 2021, surmontées de génoises à trois rangs.

La chapelle Saint Louis est actuellement l'auditorium du Conservatoire, mais aussi une salle de manifestations culturelles pouvant accueillir 200 personnes. C'est en 1979 que sont validés les travaux d'aménagement de l'auditorium dans l'ancienne chapelle de l'immeuble.

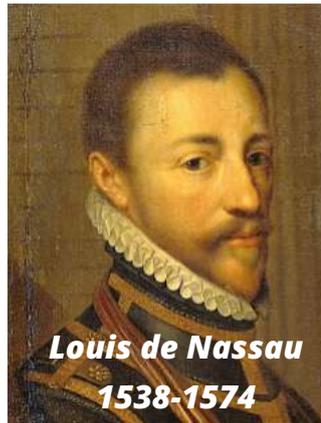


Édifiée en 1633, elle était à l'origine l'ancien grand temple protestant ; celui-ci fut détruit puis reconstruit entre 1698 et 1700. Converti en église catholique en 1702, l'édifice servira de chapelle au Collège et à l'Université, dirigés alors par les R.P. Carmes, puis par les Pères de la Doctrine Chrétienne venus s'établir à Orange en 1718. La chapelle sera dédiée à Saint Louis en 1719.

Sous la Terreur, la Commission Populaire y siège ; elle sert alors de tribunal révolutionnaire : 332 personnes y seront condamnées à mort.

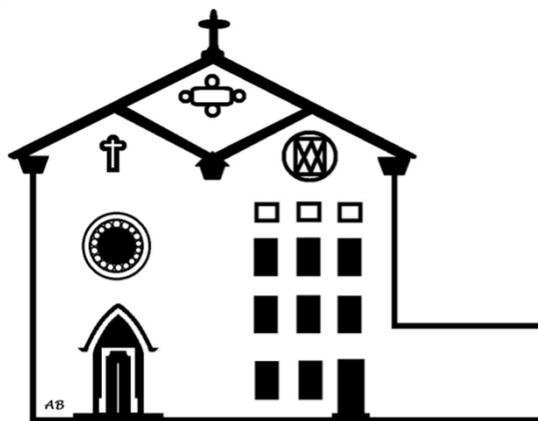
L'histoire des écoles à Orange remonte au Moyen-âge : un studium existe déjà en 1268. On y enseigne les arts libéraux, le droit et sans doute la théologie.

A partir de 1365, pour faire suite aux écoles épiscopales, Orange se dote d'une Université grâce à Raymond des Baux (*prince d'Orange*) qui obtient de Charles IV (*empereur du Saint-Empire romain germanique*) un diplôme donnant aux écoles d'Orange le titre d'Université. On y enseignait alors le droit canonique et civil, la médecine, la philosophie, la logique et la grammaire. Malgré des vicissitudes, l'Université d'Orange, impériale, protestante puis royale, se maintiendra jusqu'en 1794.



En parallèle, un Collège est fondé à Orange en 1573 par le comte Louis de Nassau (*une plaque rappelle son emplacement à l'angle de la rue de la République et de la rue Caristie*), qui partagera dans un premier temps le même immeuble que l'Université. D'abord installé rue Fusterie (*aujourd'hui rue Caristie*), il est ensuite transféré à l'ancienne place du marché aux Bœufs (1614).

En 1620, il se fixe dans l'actuelle rue de l'Ancien Collège, à l'emplacement même du Conservatoire. Il est alors formé d'un hôtel du quartier Saint-Martin et de l'immeuble du Consistoire. Fermé à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le Collège reprend son activité au XVIII<sup>e</sup> siècle, et devient successivement École secondaire puis Collège municipal. Il sera transféré en 1848 dans de nouveaux locaux construits à l'est de l'Arc de Triomphe (*actuel parking de l'Arc de Triomphe*)

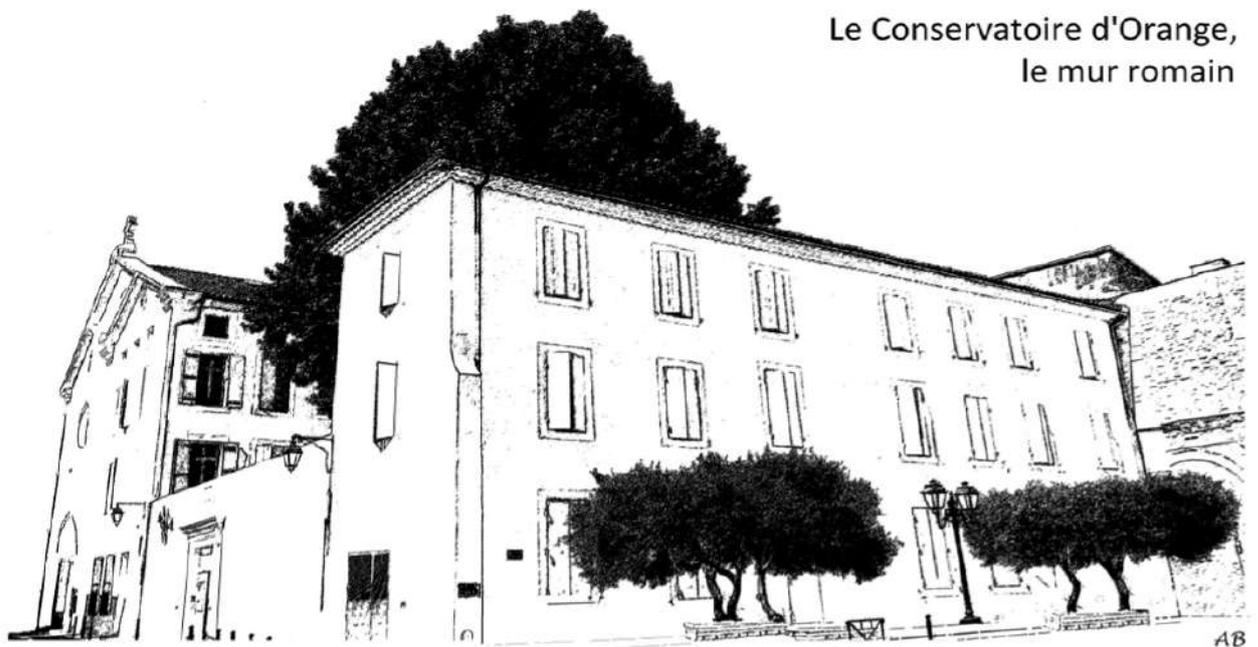


En 1865, par décision du conseil municipal, la chapelle fut scindée en deux parties : La moitié fut vendue aux Sœurs de la Présentation de Marie, une congrégation à vocation enseignante, pour y aménager les locaux scolaires de l'institution Saint Louis (immeuble et dépendances). Un oculus contenant le monogramme Marial de leur congrégation, à l'aplomb de cette partie du bâtiment, en souligne l'appartenance. L'autre moitié servit à la reconstruction de la chapelle actuelle, dédiée pour la seconde fois à Saint Louis (1867).

Cet établissement fonctionnera jusqu'à la construction du « Collège et lycée privé Saint Louis » sur la colline en 1972.

L'Ancien Collège (*ou immeuble Saint-Louis*) est ensuite acquis par la Municipalité en 1974 dans le but d'y créer un centre culturel. Les travaux de réhabilitation sont validés en 1979, l'aménagement de l'école de musique en étant la phase principale. Le Conservatoire de musique occupera cet édifice à partir de 1979-1980.

Aujourd'hui, le rayonnement du Conservatoire de Musique, de Danse et d'Art Dramatique d'Orange dans le nord du Vaucluse a généré une augmentation significative du nombre d'élèves. Après des travaux de réfection de nombreuses salles de cours, la rénovation de l'aile sud permettra l'occupation totale de l'édifice.



## 10.2. UNE EXTENSION PROGRESSIVE ET DES TRAVAUX

En 1976, le Conservatoire investit des locaux datant du début du XVIII<sup>ème</sup> siècle, plus adaptés à ses activités : ceux de l'Ancien Collège Saint-Louis. A partir des années 1980, le Conservatoire occupe l'aile nord, puis une partie du corps central en 1995, enfin le rez-de-chaussée de l'aile sud en 2022. Aujourd'hui la totalité du bâtiment, il dispose de 25 salles réparties sur 3 niveaux.

La ville a lancé un programme progressif de rénovation de l'ensemble du bâtiment.





*Travaux façade, depuis la rue de l'ancien collège*



*Travaux, depuis la fenêtre d'une salle de cours*



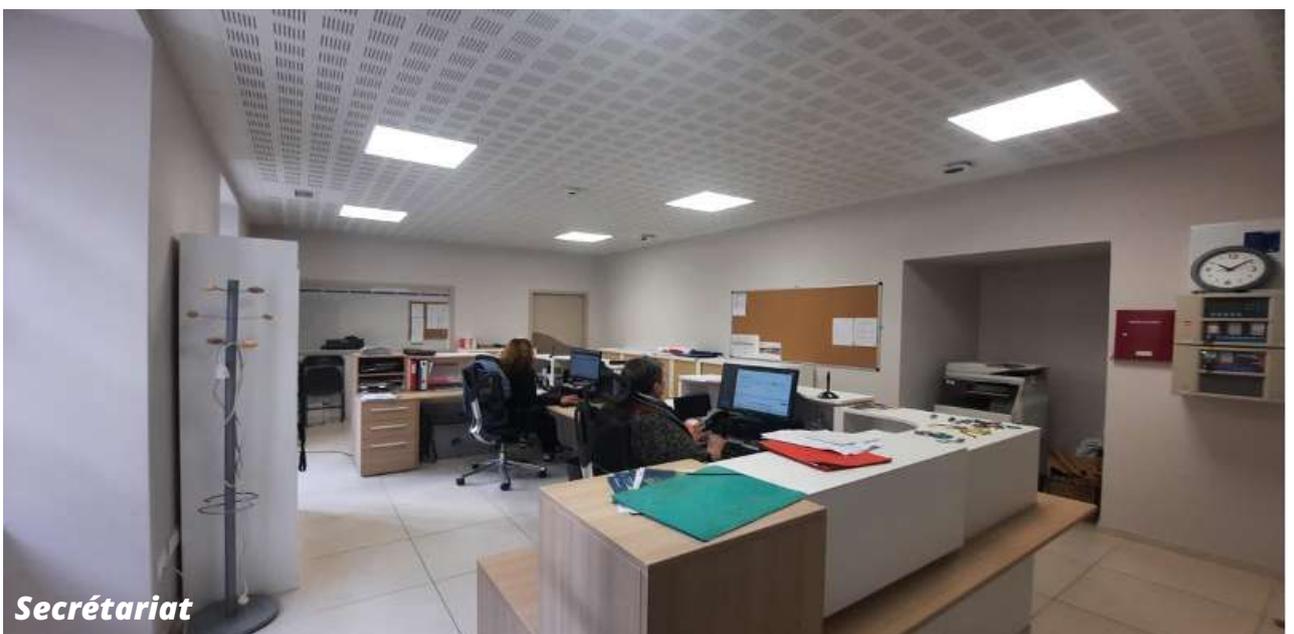
*Entrée A, après travaux*



*Entrée B, après travaux*



*Accueil*



*Secrétariat*



**Borne administrative**

### **Coût travaux**

- Façade intérieure 2018 : 251 141€ TTC
- Façade extérieure 2019 : 131 630€ TTC
- Aménagement Salle de Danse : 13 389€ TTC
- Travaux secrétariat + PMR 2021 : 540 000€ TTC

### **Phase finale des travaux**

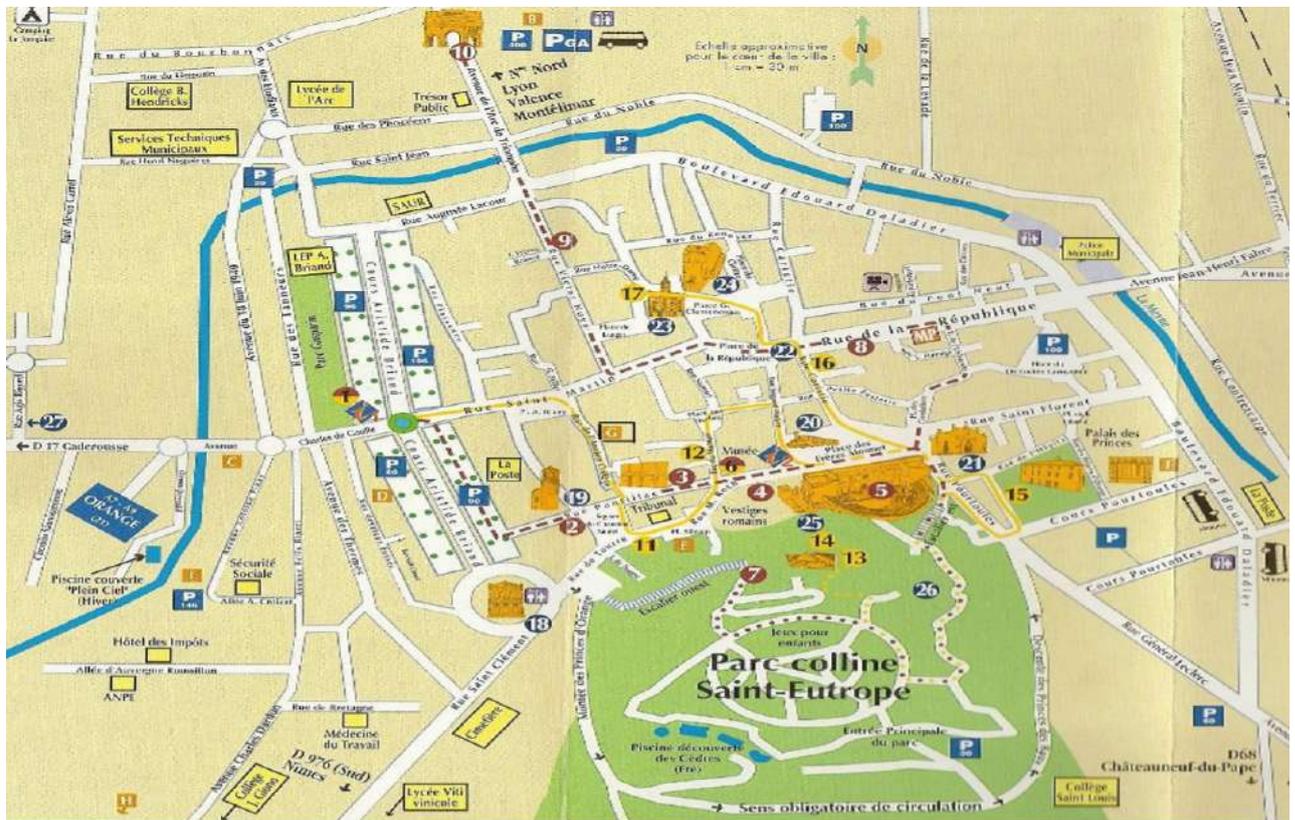
La réhabilitation totale de l'aile Sud est prévue durant les années 2026 / 2027.

### **Budget prévisionnel :**

- Aile Sud : 3.360.000€ TTC
- 6ème étage du Théâtre des Princes : 540.000€ TTC

### **LES LOCAUX**

D'une surface totale de, 2276 m<sup>2</sup> le Conservatoire d'Orange, implanté dans des locaux historiques (voir Historique et évolution du bâtiment) bénéficie d'une situation privilégiée, à proximité immédiate des axes de transport (TCVO) et du centre-ville, il est bien desservi, on trouve un petit parking à côté de l'établissement et un grand parking à 100 mètres (*cf. plan page suivante*).



### LEGENDE / Legend / Legende

-  1 Office de Tourisme. *Tourist Office. Fremdenverkehrsamt*
-  2 Office de Tourisme. Ouvert, *open, geöffnet* : 01.04 - 30.09
-  MP Maison de la Principauté : expositions (peinture, sculpture, artisanat)  
*Exhibitions (art, handicraft, sculpture). Ausstellungen (Gemälde, Handwerkliche Erzeugnisse, Skulpturen).*
-  Petit Train Touristique. *Mini tourist train. Minizug.*
-  P GA Parking gratuit autocars. *Free parking for coaches. Kostenloser Busparkplatz.*
-  Arrêt minute pour autocars. *Short stay coach stop. Kurzfristige Bushaltestelle*
-  16 Toiletttes publiques. *Public Toilets. Öffentliche Toiletten*
-  Cinéma. *Cinema. Kino*
-  A Gare SNCF. *Railway station. Bahnhof*  
TGV direct. *Direct TGV. Direkter TGV* : Paris-Orange : 3h20 / 3Std.20
-  B Gare Routière. *Bus station. Busbahnhof*
-  C Commissariat de police. *Police. Polizei*
-  B Antenne de la Chambre de Commerce.  
*Chamber of Commerce office. Büro der Handelskammer*
-  F Bureau des Chorégies. *Office of the Chorégies. Büro der "Chorégies"*
-  F Palais des Princes : Service Culturel, expositions, salle de spectacles, médiathèque.  
*Cultural Centre, exhibition and performance hall, Multimedia Library. Kulturzentrum, Veranstaltungs- und Ausstellungssaal. Musikhörsaal*
-  G Auditorium, Cour Saint Louis et Conservatoire de musique. *Saint Louis Auditorium and Courtyard. Music Conservatory. Auditorium, Hörsaal, Cour Saint Louis und Musikhochschule*
-  H Parc des expositions. *Exhibition site. Messengelände*
-  I Salle des Fêtes Alphonse Daudet. *Community hall, Alphonse Daudet. Festsaal, Alphonse Daudet*
-  18 Théâtre Municipal : salles de réunions, expositions, .... *Town theater: exhibition, conference rooms, ... Stadttheater : Versammlungs- Ausstellungsräume, ...*
-  23 Hôtel de Ville. *Town hall. Rathaus*



**Le conservatoire comporte :**

- 1 salle pour l'éveil musical,
- 1 salle de danse,
- 1 vestiaire,
- 1 salle de théâtre,
- 1 auditorium (Chapelle Saint-Louis 200 places),
- 4 salles pour la Formation Musicale équipées de Tableaux Blancs Interactifs (TBI),
- 1 salle pour l'Orchestre,
- 1 salle pour le Chant Choral,
- 1 salle des Professeurs,
- 2 salles pour l'Administration,
- 1 salle d'attente,
- 1 cour,
- 19 salles d'enseignement instrumental.

## Rez de chaussée

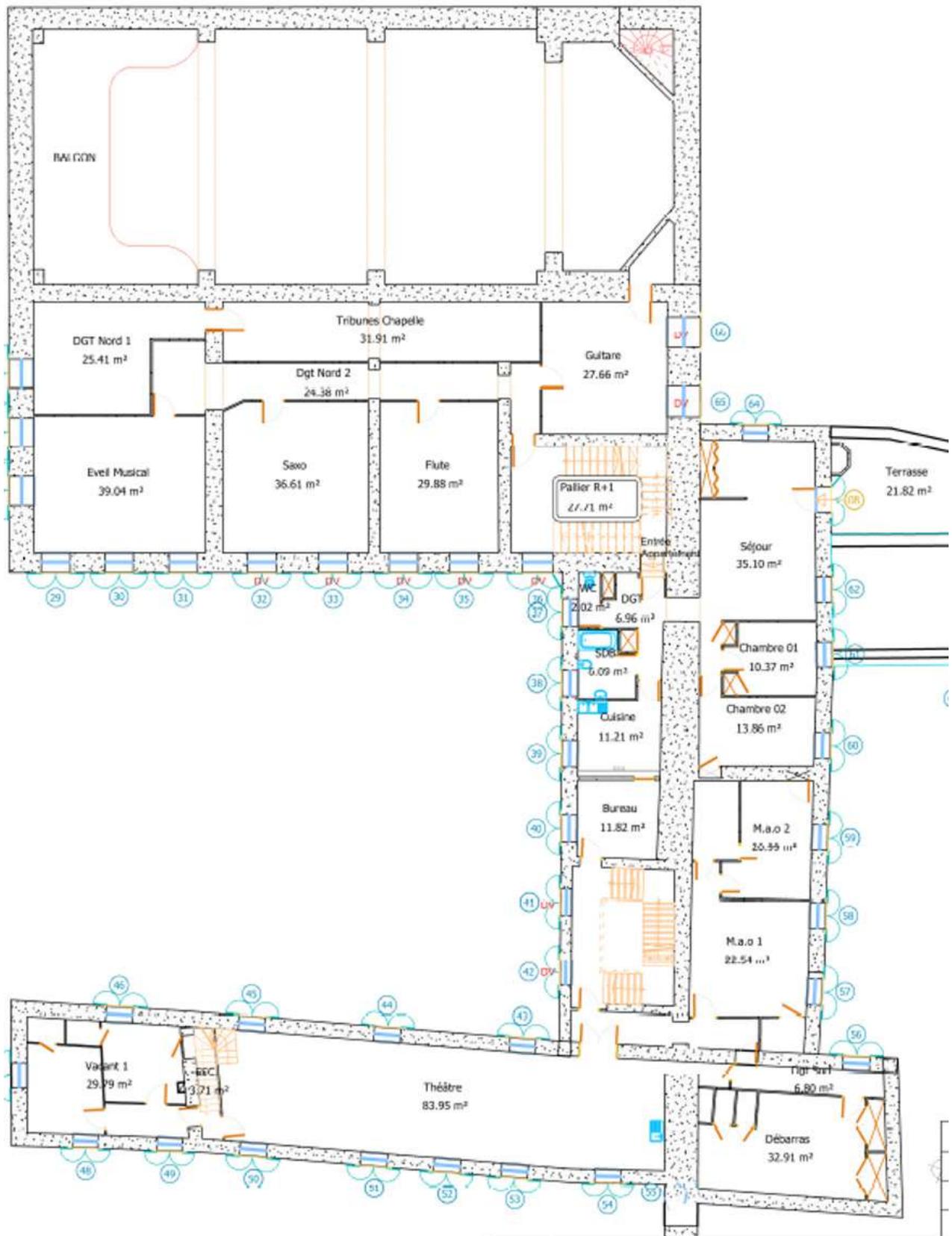


## IMMEUBLE ST LOUIS : RDC

PHO-88-88-2022

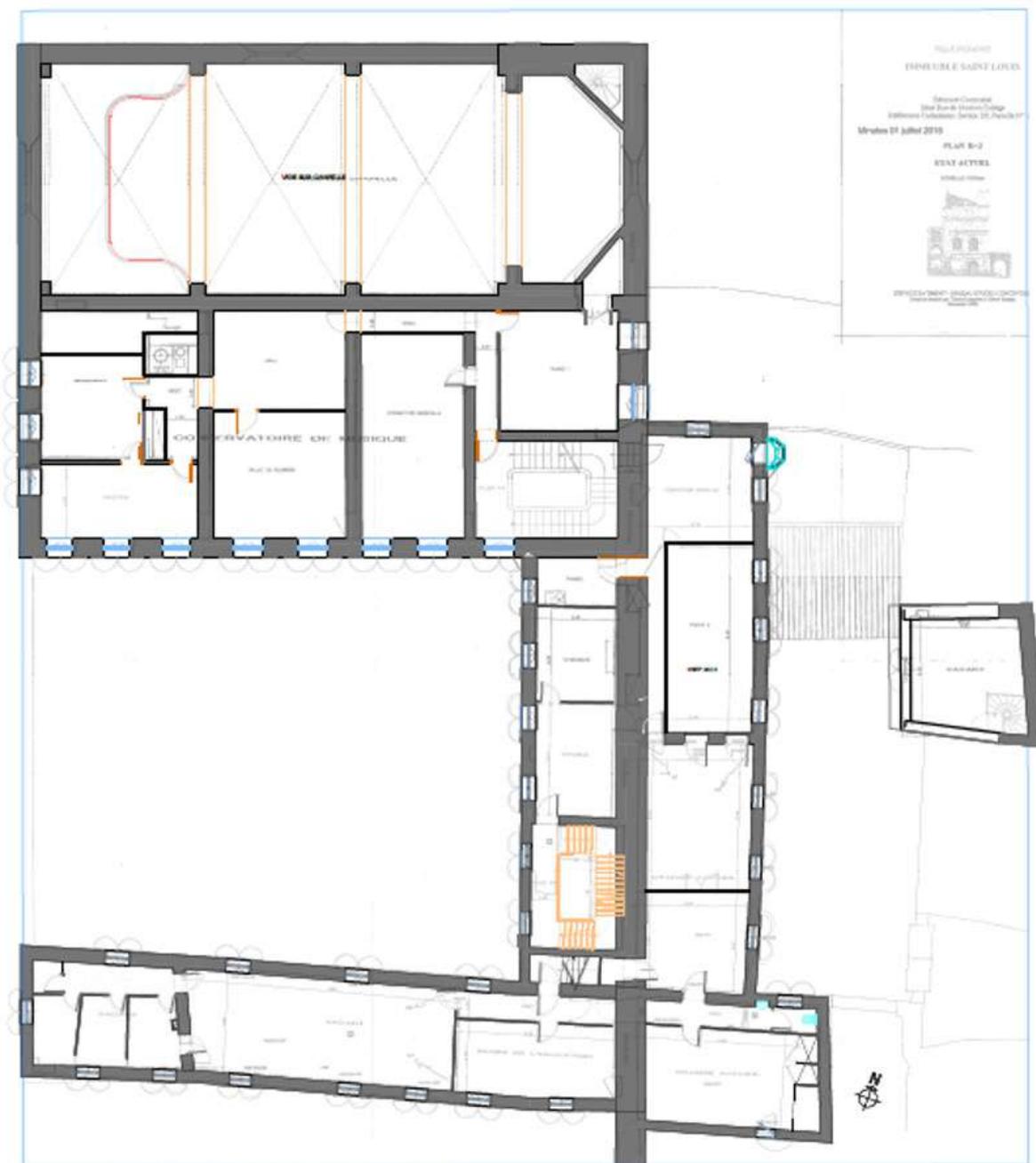
- 1 Salle d'orchestre
- 1 Salle de danse
- 1 Vestiaire 1 box Garçons 1 box filles
- 2 sanitaires collectifs
- 1 bureau de surveillant
- 1 douche
- 1 salle d'attente
- 1 bureau administratif en open space
- 1 bureau de direction
- 2 salles de cours
- 1 box de rangement
- 1 auditorium (Chapelle Saint-Louis 200 places)

# 1<sup>er</sup> étage



- 1 salle de cours Formation musicale
- 1 salle d'ensemble
- 2 salles de cours (*chant musique actuelle, saxophone*)
- 1 Salle de théâtre
- 1 Salle M.A.O
- 1 logement de 120 m<sup>2</sup> disponible pour résidence d'artiste.

## 2<sup>ème</sup> étage

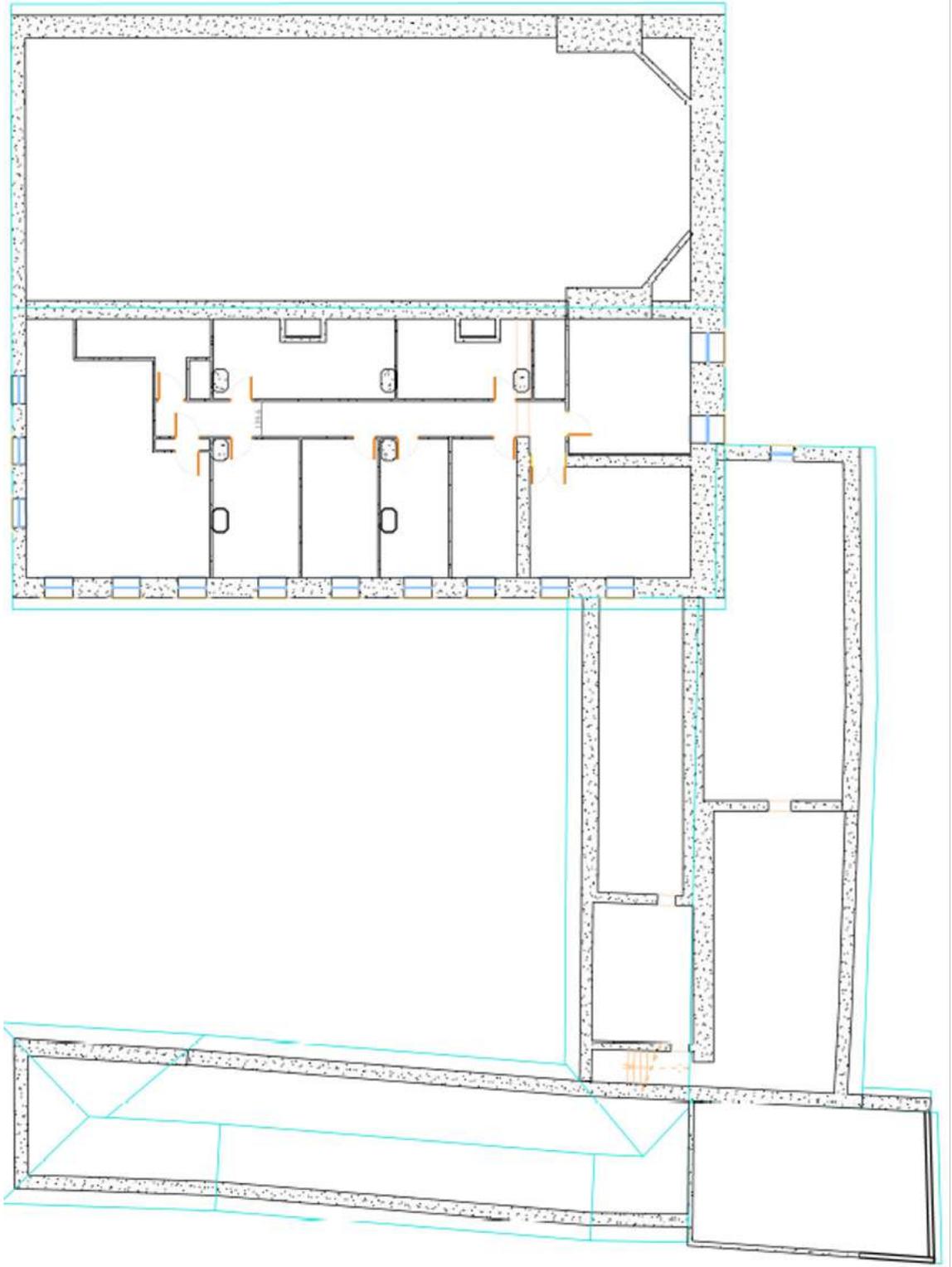


**IMMEUBLE ST LOUIS : R+2**

P100

- 5 salles de cours (2 guitares, violoncelle, musique traditionnelle, guitare électrique)
- 1 salle d'attente
- 1 salle des professeurs
- 3 salles de Formation musicale

### **3<sup>ème</sup> étage**



- 6 salles de cours (3 pianos, violon, trompette/ trombone, flûte traversière/hautbois, contrebasse)
- 1 salle Théâtre



***Façades rénovées en 2019***

L'ensemble du conservatoire représente une surface totale de 2276 m<sup>2</sup>.

# 11. EFFECTIFS ET OFFRE

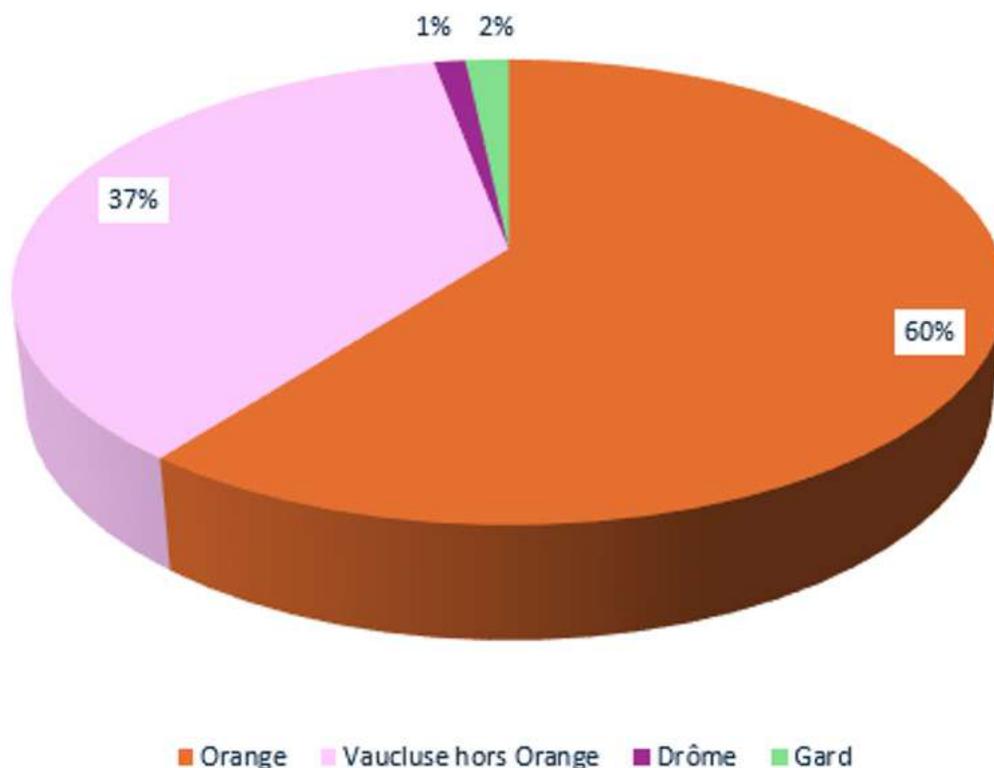
## 11.1. REPARTITION DES EFFECTIFS PAR ORIGINE GEOGRAPHIQUE

678 élèves inscrits d'origine géographique couvrant un large rayonnement :  
412 élèves Orangeois et 266 élèves sont « extérieurs » à la commune.

ELEVES INSCRIT AU CONSERVATOIRE						
	2019 - 2020	2020 - 2021	2021 - 2022	2022 - 2023	2023 - 2024	
TOTAL	749	631	601	670	678	

La pandémie de COVID 19 a eu un impact significatif sur les effectifs.  
Depuis 2022 les effectifs sont de nouveau en augmentation, l'établissement devrait connaître le même taux d'inscription d'ici 2026.

### Nb élèves par origine géographique



## 11.2. OFFRE PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE

### 11.2.1. L'établissement propose trois spécialités

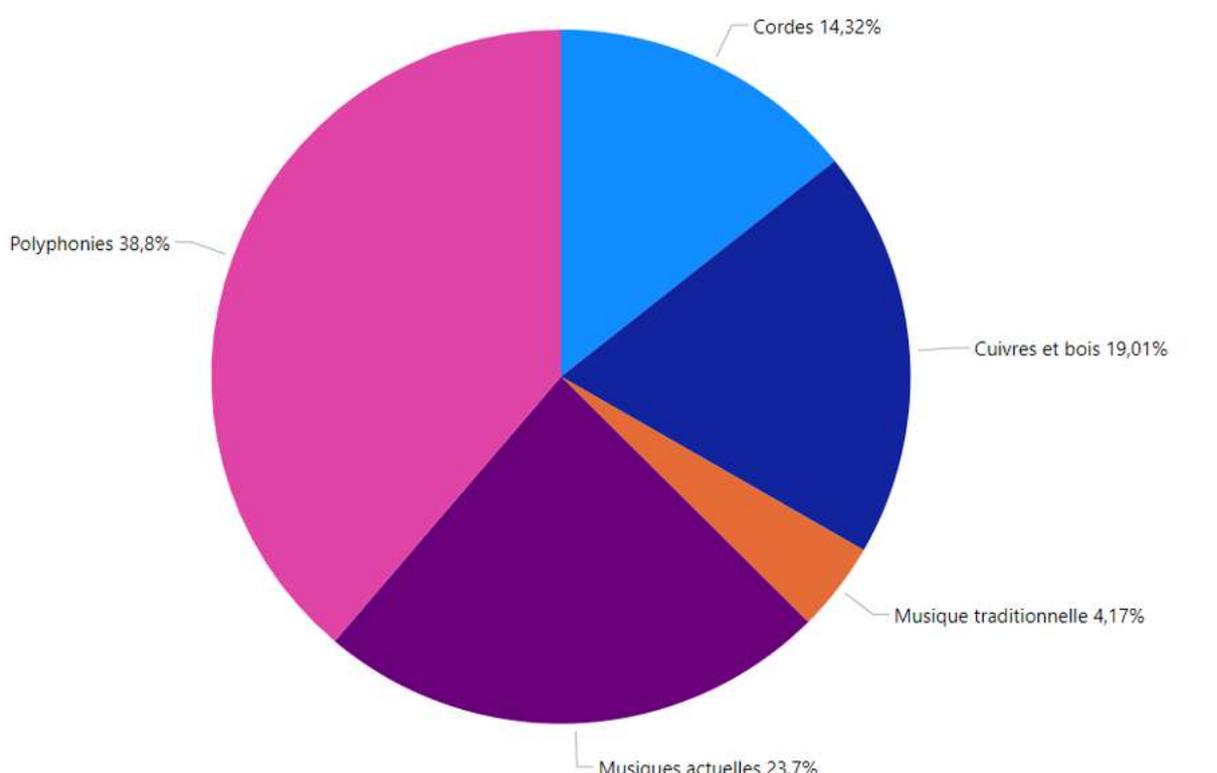
Musique, Danse et Art dramatique.

### 11.2.2. Répartition par départements

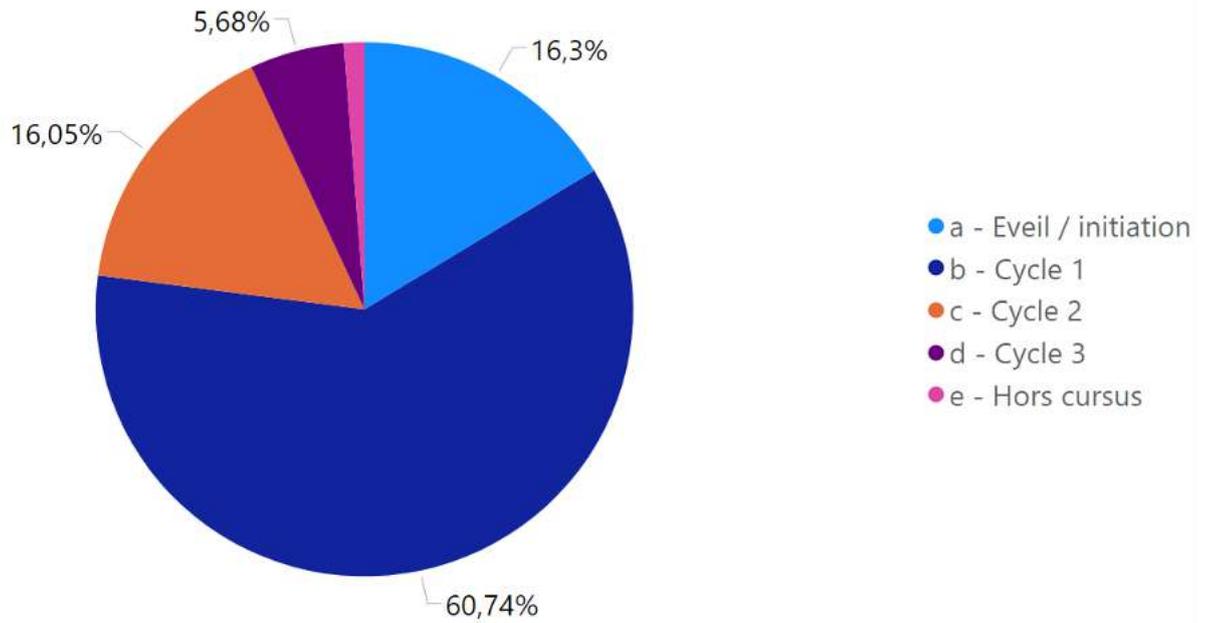
Les 32 disciplines enseignées sont regroupées en 10 départements

- **Cordes** : violon – alto – violoncelle – contrebasse
- **Bois** : flûtes – hautbois – clarinette – saxophone
- **Cuivres** : trompette – trombone – tuba
- **Polyphoniques** : piano – clavecin – orgue – guitare – percussions
- **Musiques actuelles** : guitare électrique – basse – batterie – chant musique actuelle – MAO
- **Musique traditionnelle** : galoubet tambourin – cornemuse – flûte à bec
- **Musique ancienne** : clavecin, Viole de gambe, Traverso, flûte à bec, violon baroque
- **Art dramatique** : théâtre
- **Formation/culture musicale** : FM - Écriture – Commentaire d'écoute – Arrangement – histoire de la musique, chant choral
- **Danse** : classique - contemporaine

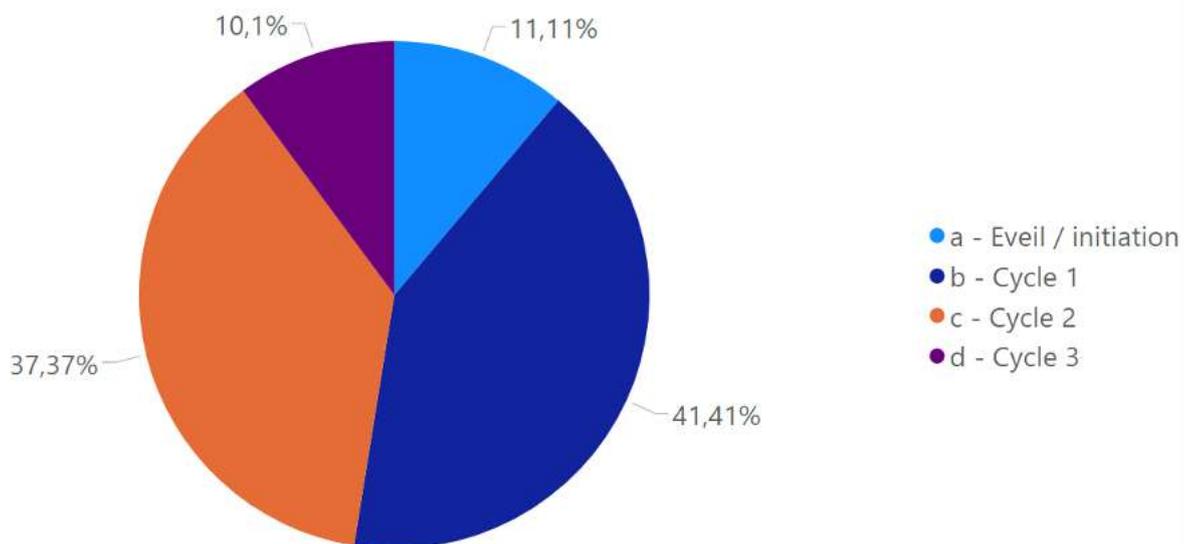
#### **Répartition par familles d'instruments**



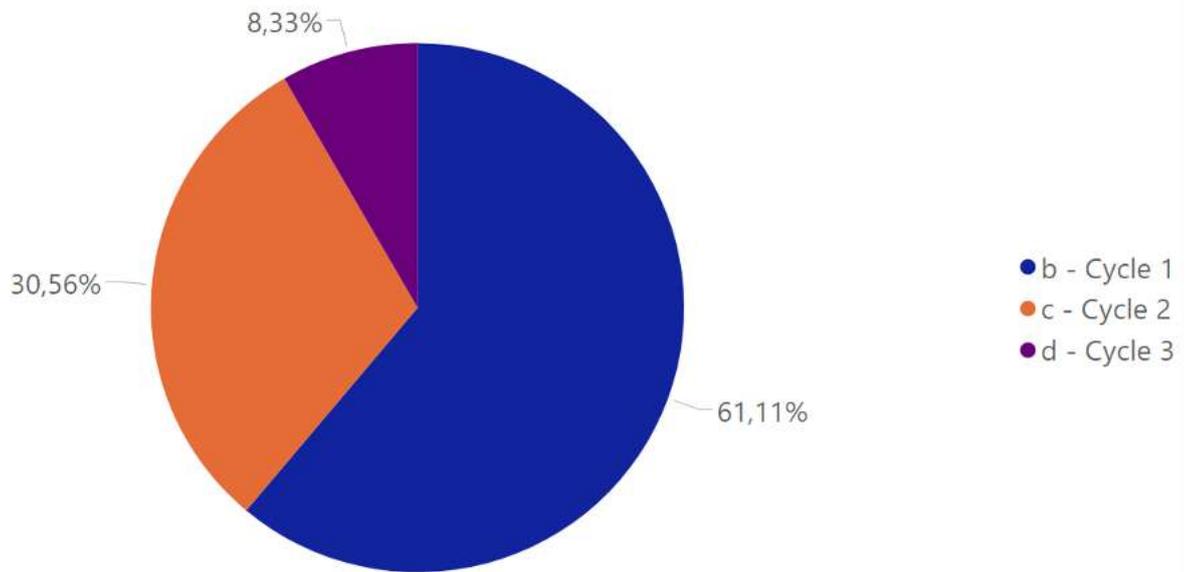
## Musique



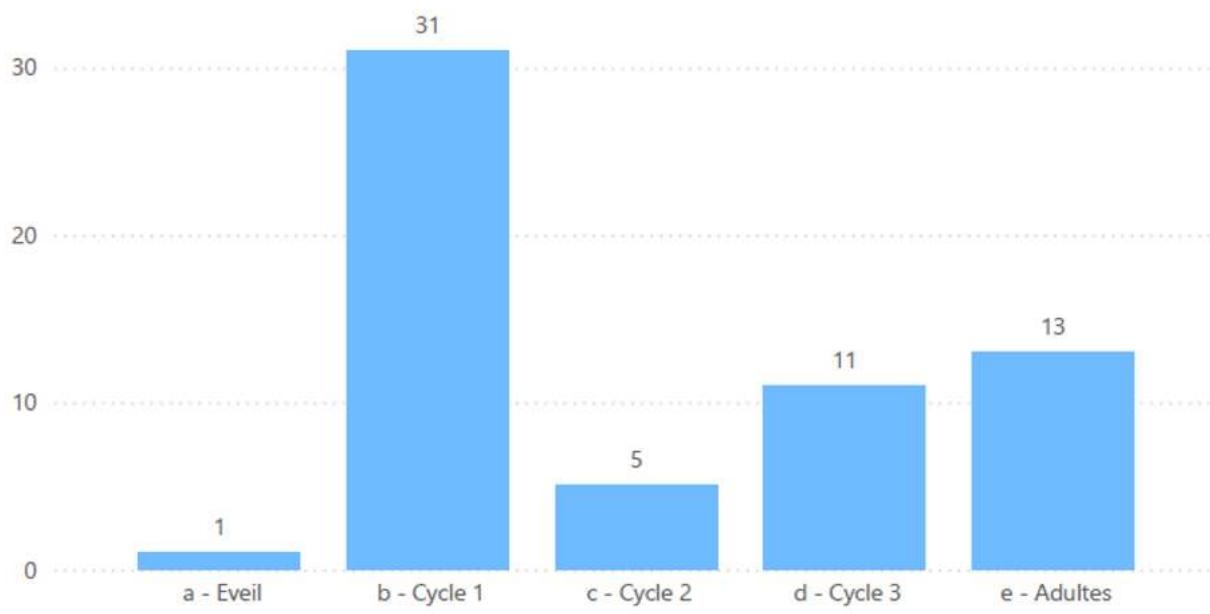
## Danse



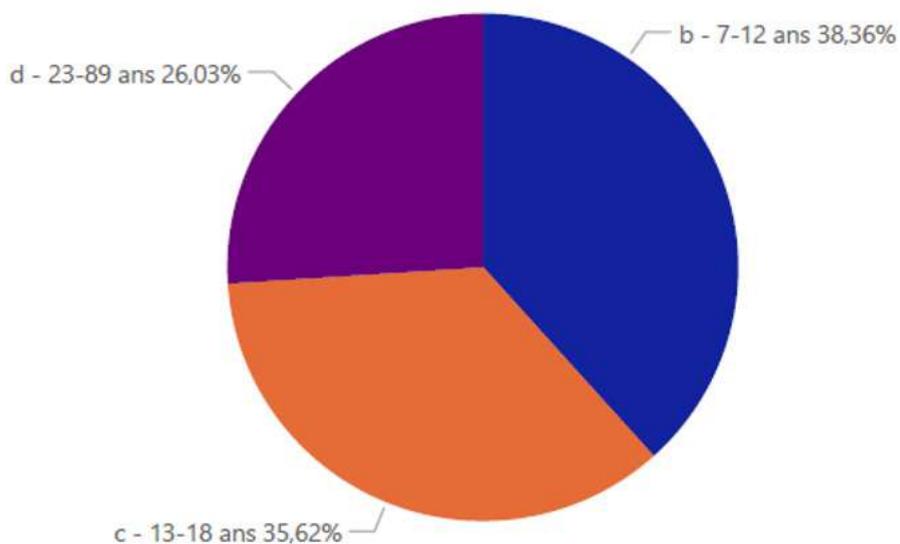
## Théâtre



### Cuivres et bois par cycle



### Cuivres et bois par âge

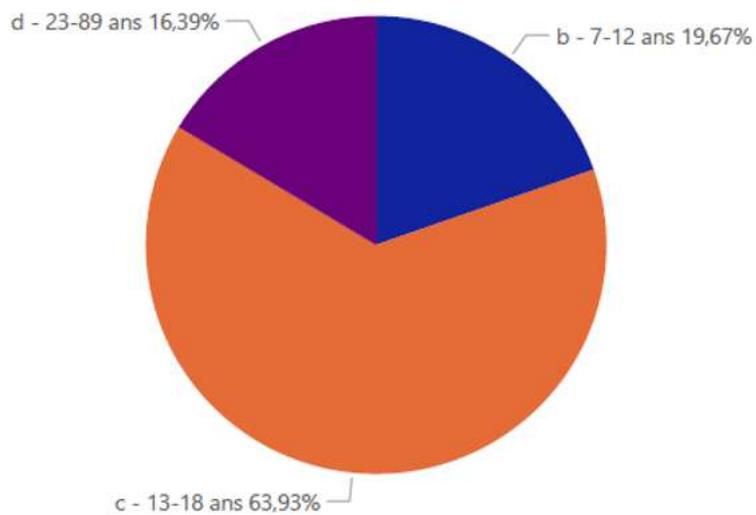


Cuivres et bois par âge	Nb élèves
a - 3-6 ans	0
b - 7-12 ans	28
c - 13-18 ans	26
d - 23-89 ans	19

### Cordes par cycle



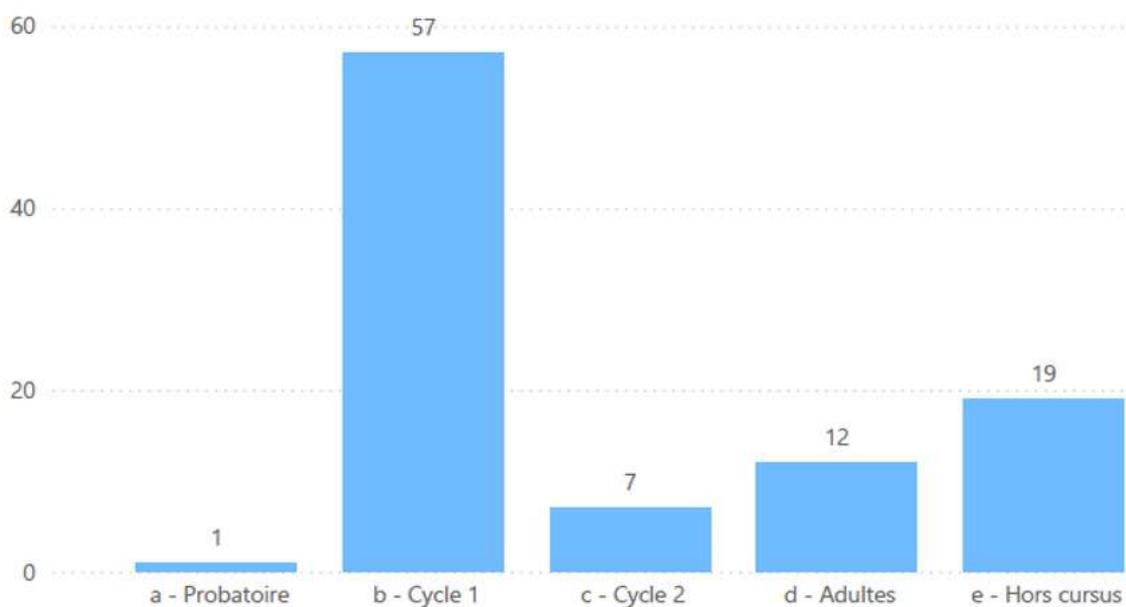
### Cordes par âge



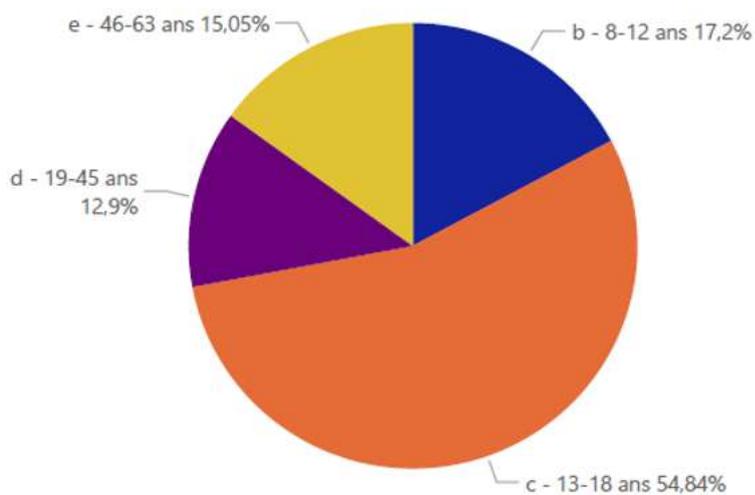
#### Cordes par âge Nb élèves

a - 3-6 ans	0
b - 7-12 ans	12
c - 13-18 ans	39
d - 23-89 ans	10

### Musiques actuelles par cycle

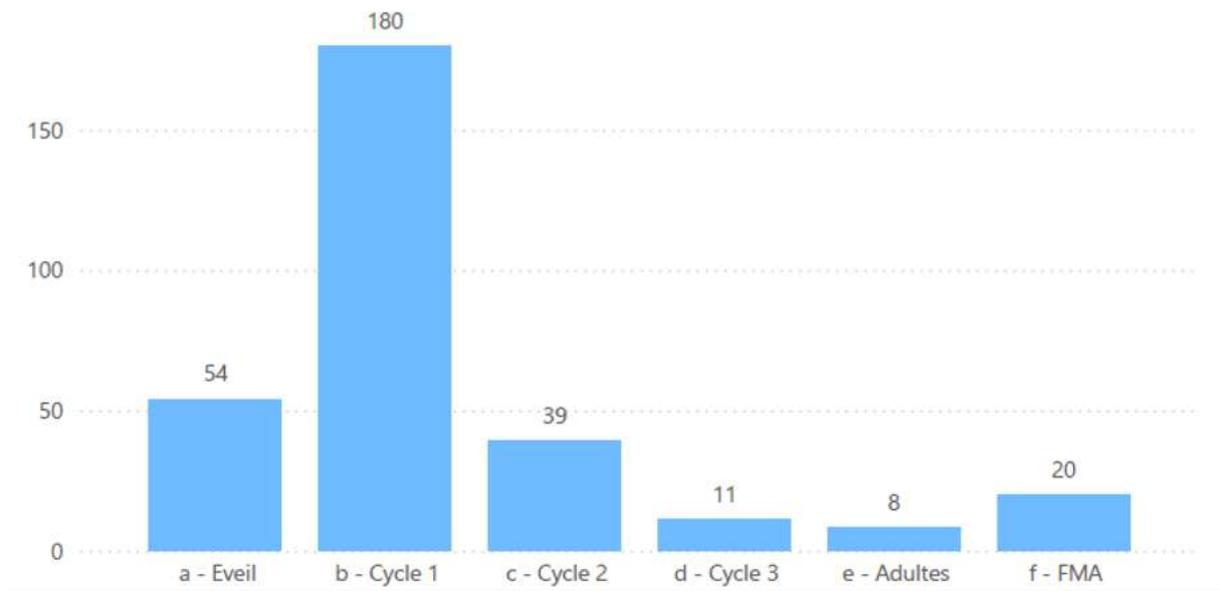


### Musiques actuelles par âge

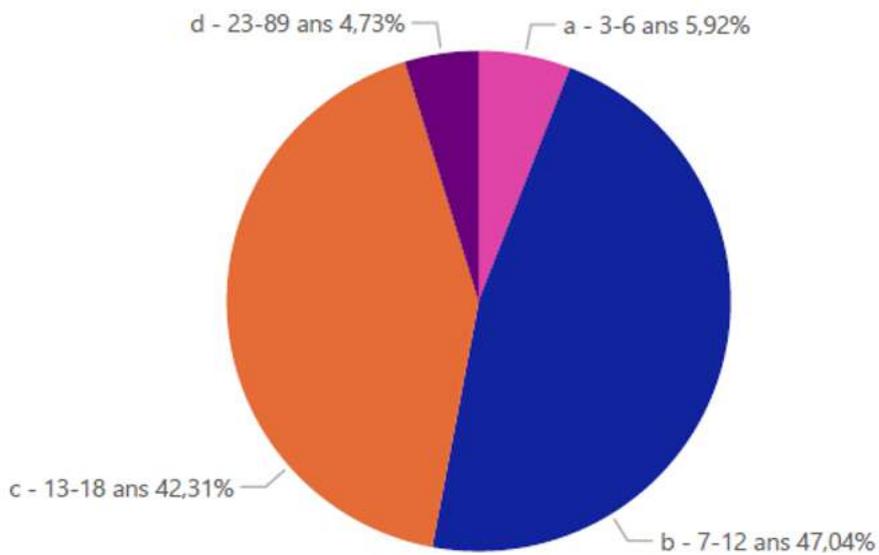


Musiques actuelles par âge	Nb élèves
a - 3-7 ans	0
b - 8-12 ans	16
c - 13-18 ans	51
d - 19-45 ans	12
e - 46-63 ans	14

### Formation musicale par cycle

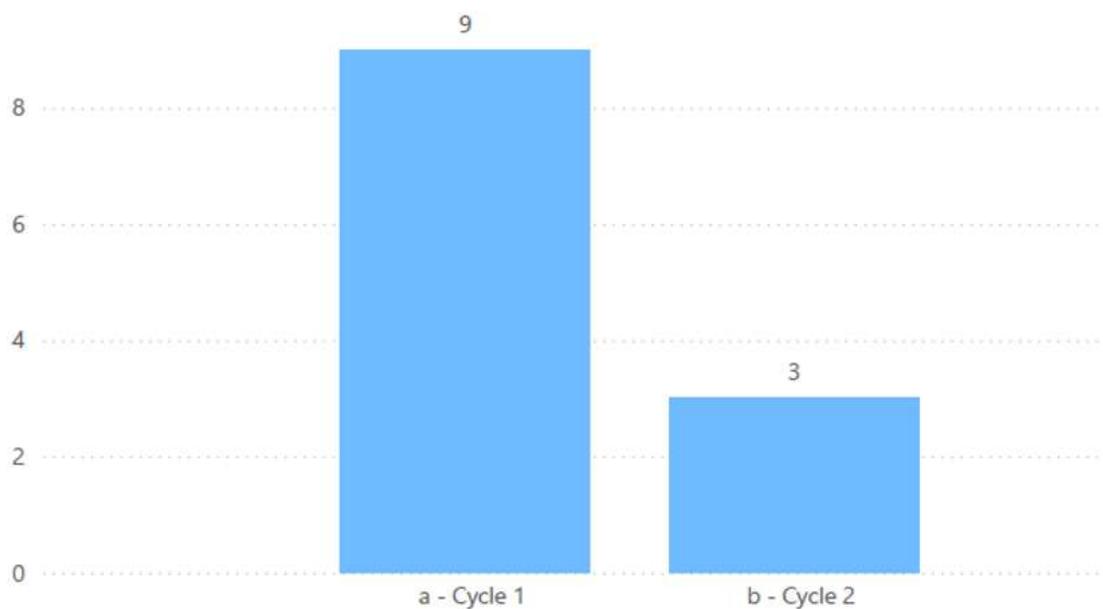


### Formation musicale par âge

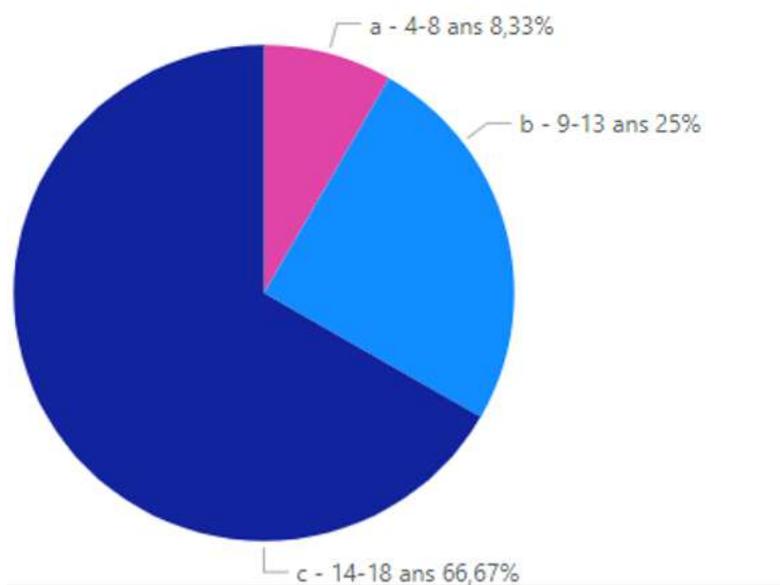


Formation musicale par âge	Nb élèves
a - 3-6 ans	20
b - 7-12 ans	159
c - 13-18 ans	143
d - 23-89 ans	16

### Percussions par cycle

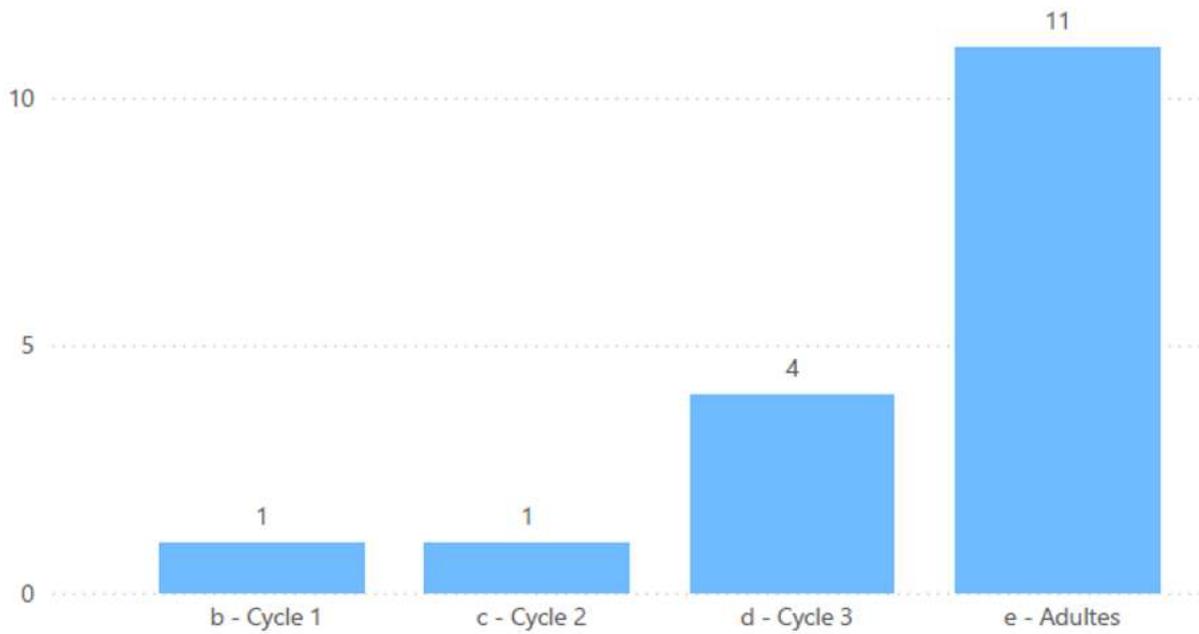


### Percussions par âge

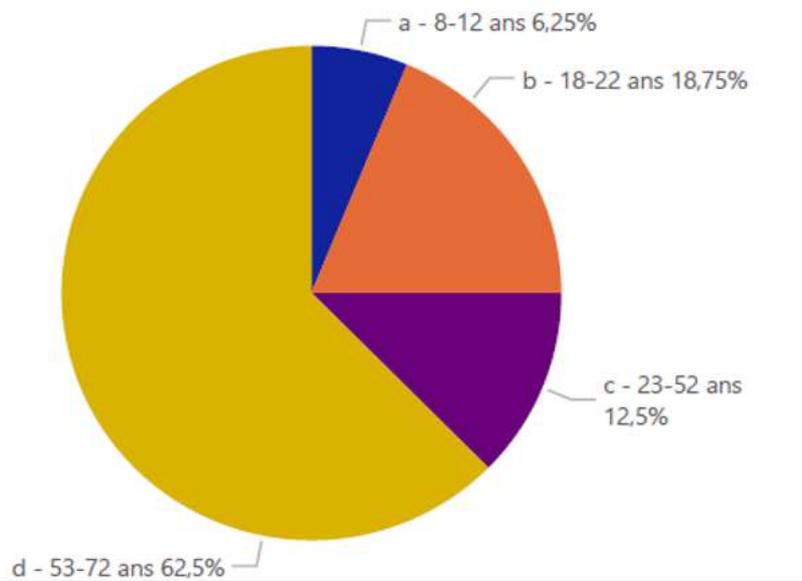


Percussions par âge	Nb élèves
a - 4-8 ans	1
b - 9-13 ans	3
c - 14-18 ans	8

### Musiques traditionnelles par cycle

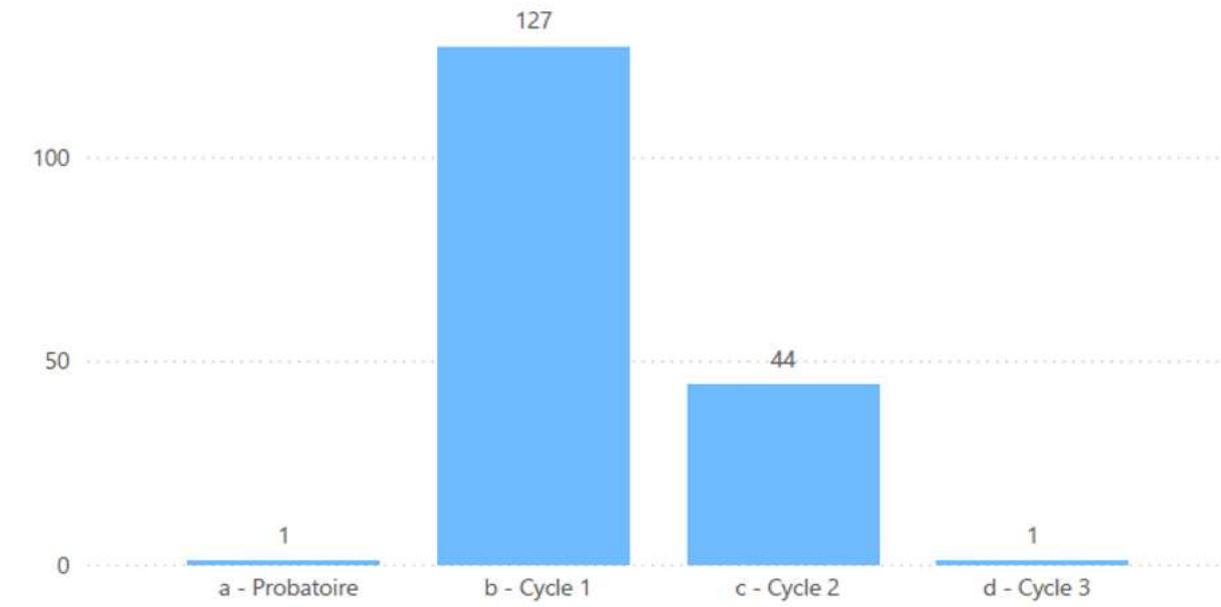


### Musiques traditionnelles par âge

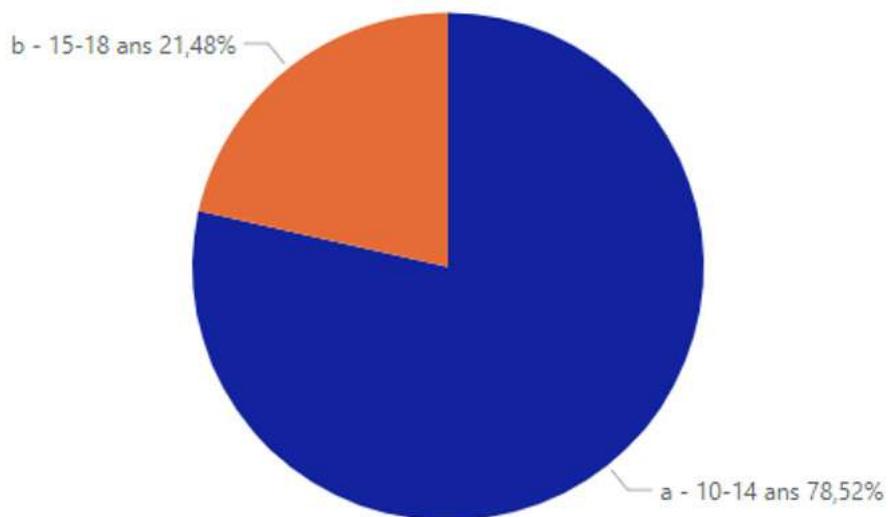


Musiques traditionnelles par âge	Nb élèves
a - 8-12 ans	1
b - 18-22 ans	3
c - 23-52 ans	2
d - 53-72 ans	10

### Aménagement d'horaires - Etablissements scolaires - par cycle



### Aménagements d'horaires - Etablissements scolaires - par âge

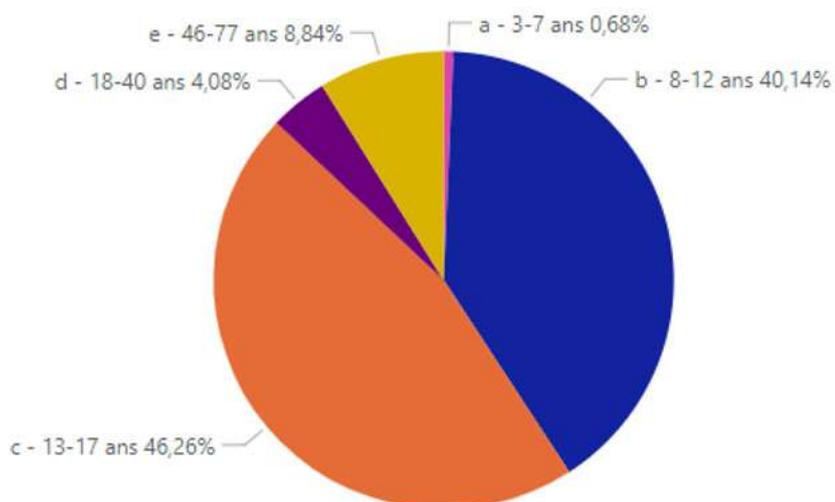


Aménagements d'horaires - Etablissements scolaires - par âge	
Aménagements d'horaires	Nb élèves
a - 10-14 ans	117
b - 15-18 ans	32

### Polyphonie par cycle



### Polyphonie par âge



Polyphonie par âge	Nb élèves
a - 3-7 ans	1
b - 8-12 ans	59
c - 13-17 ans	68
d - 18-40 ans	6
e - 46-77 ans	13

# 12. LES RESSOURCES

## 12.1. LES MOYENS BUDGÉTAIRES

Le conservatoire d'Orange s'appuie sur un budget annuel (investissement & fonctionnement) de près de 1 423 948.25 € (*compte administratif 2022*), hors charges indirectes.

La principale charge est la masse salariale : 967 385.24 € (*98 % du budget de fonctionnement*) en 2022

Le coût annuel moyen d'un élève inscrit actif est d'environ 1 798.09 € (*compte administratif 2022*).

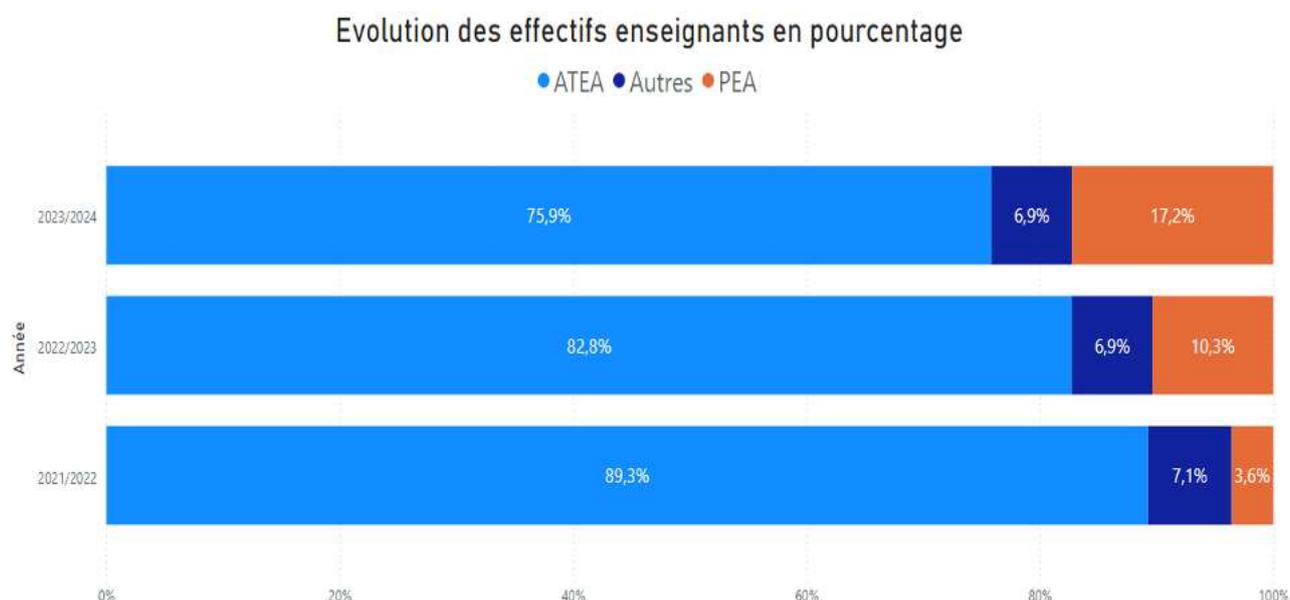
Les charges nettes supportées par la commune sont de 1 219 109 €

Le fonctionnement de l'établissement est ainsi financé par la collectivité à hauteur de 86%, les autres postes de recette étant les suivants :

- Conseil Départemental 12 350.00 €
- Autres communes (*conventions tarifaires*) 8 347.50 €
- Droits d'inscription (*14%*) 183 757.50 €
- Autres recettes 384.09 €

## 12.2. LES MOYENS HUMAINS

Grade	2021/2022	2022/2023	2023/2024
ATEA	25	24	22
Autres	2	2	2
PEA	1	3	5
<b>Total</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>29</b>



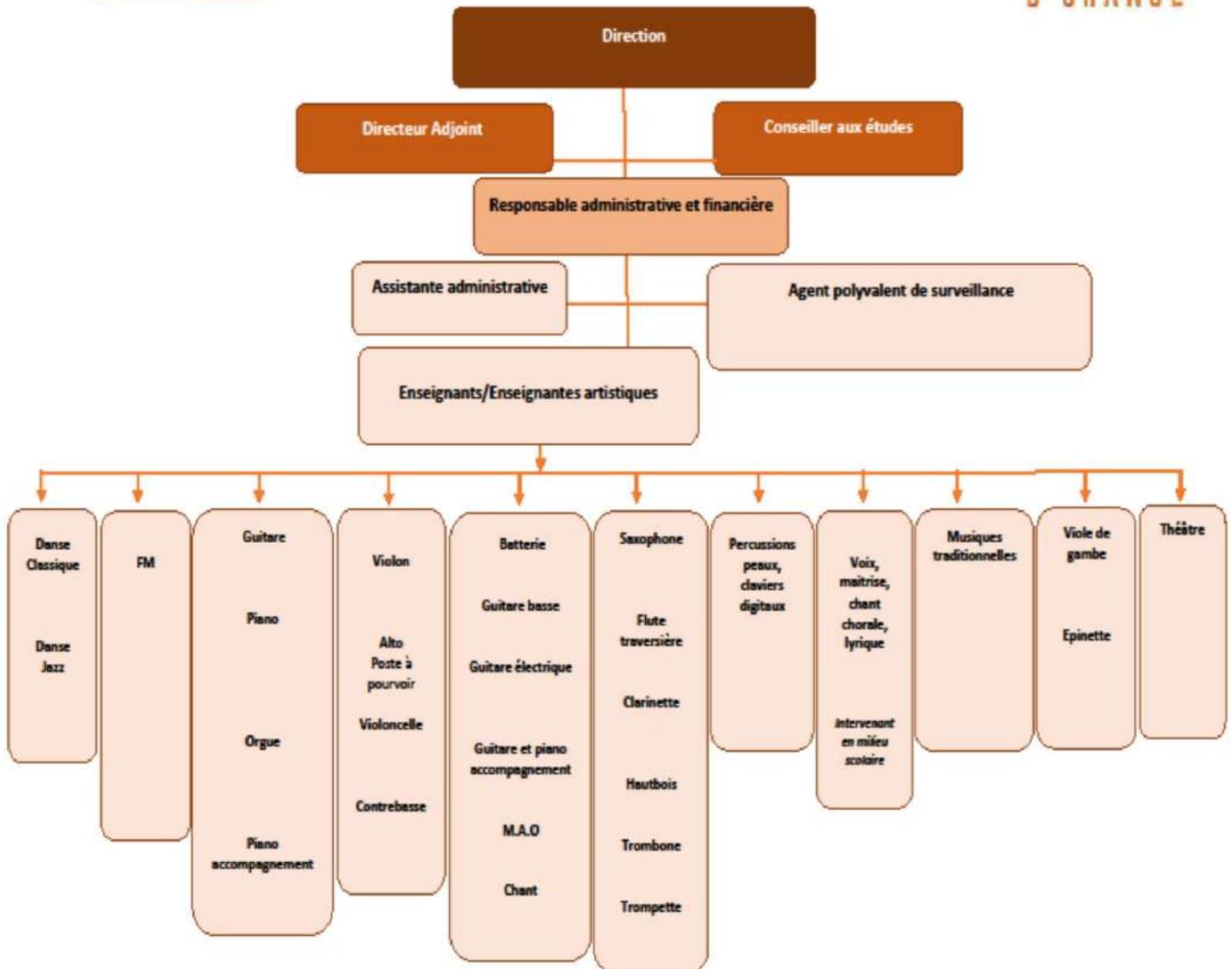


***Atelier musique ancienne***



***Atelier jazz adulte***

## ORGANIGRAMME DU CONSERVATOIRE



## **Fonctionnement interne**

Mode de gouvernance du conservatoire de Musique, Danse et Art dramatique Depuis la rentrée 2022/2023.

Mise en place du comité directeur (*CODIR*).

Le CODIR se réunit une fois par semaine et une fois par quinzaine avec l' élu en charge du conservatoire.

La mission du CODIR est liée à la vie et à l'actualité de l'établissement, les orientations de l'établissement sont abordées dans ses réunions.

Les comités techniques (*COTECH*) sont aussi de nouveaux outils d'appréhension et d'engagement pour l'équipe pédagogique et managériale. Chaque agent enseignant peut provoquer un COTECH sur des thématiques qu'il trouve importantes de mettre en commun et être pilote de celui-ci. Ce mode de gouvernance semble plus qu'apprécier par l'ensemble de l'équipe pédagogique

## **Parc instrumental**

Le conservatoire possède un parc instrumental relativement important et diversifié, égal entre les différents départements et cohérent face aux effectifs.

Néanmoins, les activités pédagogiques et de diffusion requièrent des investissements réguliers et importants afin de maintenir ce parc en bon état, en le renouvelant régulièrement. Cela est le gage d'un enseignement et d'une diffusion de qualité mais aussi d'un accès de tous aux pratiques instrumentales et orchestrales (*voir pièces annexes*). De même, le stockage des instruments doit être amélioré et un nouveau local plus grand verra le jour dans la réhabilitation de l'aile sud du bâtiment.

## **Parc d'instruments de prêt**

Il existe également un parc instrumental destiné à la location pour les élèves débutants. Il est géré par l'Association des Parents d'Elèves Nouveaux et Anciens du Conservatoire de Musique d'Orange (*APENACMO*).

## **Modalités du prêt d'instruments**

Location à l'année, payable en une ou deux fois, après adhésion à l'association. (*Voir contrat de location pages suivantes*)



# 13. CONCLUSION

Face aux mutations de la société, les politiques publiques locales ont un rôle majeur à jouer afin d'accompagner les transitions et d'y apporter des réponses dans le cadre des services publics qu'elles proposent. Cela devient indispensable dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint pour les collectivités.

Ainsi, ce projet a vocation à être évolutif et réactif dans un souci toujours plus grand d'adaptabilité et d'égalité d'accès.

